

Analyse des Besoins Sociaux 2008



SOMMAIRE

INTRODUCTION p.2

**PARTIE I :
CADRAGE SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL** p.4

1. DEMOGRAPHIE – POPULATION p.5
2. REVENUS p.8
3. PRECARITE p.12
4. EMPLOI p.16
5. LOGEMENT p.19
6. SANTE p.23

**PARTIE II :
APPROCHE PAR LES PUBLICS** p.27

1. PERSONNES AGEES p.28
2. ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS p.35
3. FAMILLES p.41
4. MENAGES SANS ENFANT EN DEMANDE D'AIDES FINANCIERES p.44
5. PUBLIC EN DEMANDE D'HEBERGEMENT p.50

**PARTIE III :
APPROCHE TERRITORIALE** p.55

FICHES SECTEURS p.58

LEXIQUE p.67

SIGLES ET ABREVIATIONS p.69

INTRODUCTION

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une démarche de collecte, d'interprétation et de suivi de données quantitatives et qualitatives visant à donner des outils d'aide à la décision au Conseil d'Administration du CCAS.

La lecture de ce document doit permettre d'appréhender de manière globale et dynamique les caractéristiques économiques, sociales et démographiques de la population présente sur le territoire grenoblois, afin de permettre l'adéquation des actions engagées par le CCAS aux besoins observés.

L'Analyse des Besoins Sociaux est produite sous forme de rapport annuel, conformément à l'Article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui indique que *"les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relève d'eux, et notamment ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration"*.

Cette 6^{ème} Analyse des Besoins Sociaux s'articule autour de 3 axes :

- des éléments de cadrage sur l'environnement social : chiffres clés et tendances majeures sur 6 thématiques ;
- une approche relative aux principaux publics pris en charge par le CCAS ;
- une approche territoriale par fiches secteurs

L'ABS 2008 balaye ainsi plusieurs thématiques clés, publics principaux et territoires d'action. Lors des prochaines ABS, le CCAS alternera ABS dite "complète"¹ (comme celle-ci) et ABS portant sur une thématique spécifique analysée de manière approfondie et élargie². Les ABS "spécifiques" seront accompagnées d'un tableau de bord "l'essentiel" permettant le suivi de quelques variables clés.

Pour la deuxième année consécutive, l'ABS du CCAS de Grenoble est enrichie par les travaux menés dans le cadre du dispositif partagé d'observation sociale, économique et urbaine de Grenoble, produisant des diagnostics à l'infra-communal sur cinq champs explorés (cartes, graphiques et tableaux de bord rassemblés dans des cahiers thématiques).

Je tiens à remercier les Services et Directions de la Ville et du CCAS qui ont participé à l'élaboration de ce rapport ainsi que les partenaires suivants : la CAF de Grenoble ; la Cellule Observation et Prospective du Conseil Général de l'Isère ; l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise et la DRASS.

Olivier NOBLECOURT
Adjoint au Maire
Action Sociale et Familiale
Vice Président du CCAS

¹ 2008 ; 2010 et 2013.

² 2009 ; 2011 et 2012.

GRENOBLE

NOM DES IRIS ET DECOUPAGE SECTEUR



SOURCES
Fond de plan : Ville de Grenoble, AURG

PARTIE I

CADRAGE SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL



1. DEMOGRAPHIE – POPULATION

Chiffres Clés Grenoble

Estimation de population au 1^{er} juillet 2005 : 155100

2311 naissances en 2007 (INSEE)

1013 décès en 2007 (Etat-Civil)

12800 étudiants allocataires connus de la CAF (responsables du dossier du ménage)

Préalable : Au recensement de 1999, la Ville de Grenoble regroupait 153 400 habitants. Elle est découpée en 73 IRIS (entité utilisée par l'INSEE) et 6 grands secteurs.

Les secteurs 2 et 4 sont les plus peuplés de la ville, ils regroupent respectivement 23 et 21% de la population totale de Grenoble. A l'opposé le secteur 5 est le moins peuplé avec seulement 10% des habitants.

Répartition de la population selon les 6 secteurs de la Ville (INSEE RP 1999)

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
Population totale	24391	35223	25069	32053	15137	21553	153426
Répartition par secteur	16%	23%	16%	21%	10%	14%	100%
Ménages	14349	18239	12322	15842	6463	8012	75227
Répartition par secteur	19%	24%	16%	21%	9%	11%	100%

CHIFFRES CLES DES ENQUETES ANNUELLES DE RECENSEMENT DE 2004 A 2007

- Au 01/07/05, l'INSEE estime la population à 155100 habitants. Aucune donnée à l'infra-communal n'est disponible.
- Le nombre de ménages est estimé à 78805, soit une augmentation de 4,8% entre 1999 et 2005 (mais le nombre moyen de personnes par ménage tend à diminuer).
- Le nombre de résidences principales a augmenté de 4.7%.
- Entre 1999 et 2005, la part des moins de 20 ans a progressé de 20 à 21% alors que celle des plus de 60 ans est passée de 20 à 19%.

NAISSANCES ET DECES

La tendance est à l'augmentation quasi-continue du nombre de naissances à Grenoble depuis 2000. En 2007, l'INSEE a dénombré 2300 naissances³.

En 2006, les secteurs 2 et 4 présentent en volume le plus de naissances (Cf. encadré "zoom sur les naissances à l'infra-communal") : cela s'explique en partie par le fait que ce sont les 2 secteurs les plus importants en terme de population totale. Mais ce sont dans les secteurs 5, 6 et 1 que les taux de naissance pour 1000 habitants sont les plus élevés de la ville.

³ Les données 2007 à l'infra-communal ne sont pas encore disponibles.



Entre 2005 et 2006, la progression moyenne des naissances sur l'ensemble de la ville est proche de 5%. Les secteurs 2 et 3 se distinguent par leurs évolutions :

- Le taux d'évolution est supérieur à la moyenne grenobloise sur le secteur 2.
- Le secteur 3 se distingue des autres par une diminution du nombre de naissances.

Entre 2006 et 2007, le taux d'évolution des naissances est de 1,3% à Grenoble. Les données infra communales ne sont pas encore disponibles.

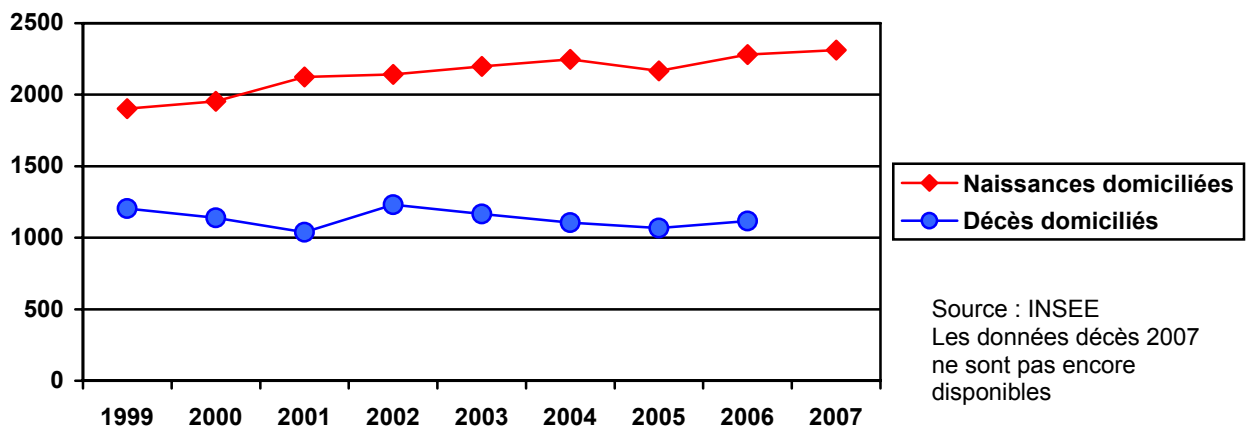
Depuis 3 ans à Grenoble, le nombre annuel de décès oscille entre 1000 et 1100 par an. Il n'y a pas eu d'« effet canicule » à Grenoble en 2003. A noter : chaque année environ 16% des décès recensés par l'état civil concernent des moins de 60 ans, soit environ 170 personnes.

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

L'évolution des naissances à Grenoble est à resituer dans un contexte de dynamisme démographique plus large, qui se vérifie sur moyenne période sur l'agglomération et le département.

Sur l'ensemble de la période 2003 à 2006, le taux de variation est de + 3.8% sur la ville. Il s'élève à + 4% pour l'agglomération et + 6.3% pour le département.

Alors que les naissances ont encore augmenté sur Grenoble entre 2006 et 2007 (+1.3%), elles baissent sur l'agglomération et sur l'Isère (autour de -1.2%).



UN ECLAIRAGE SUR LES MOUVEMENTS DE POPULATION

Dans l'attente des résultats du nouveau recensement, les informations sur les flux migratoires sont limitées. La CAF de Grenoble a observé les mouvements de ses allocataires entre 2005 et 2006 selon les grands secteurs de la ville. Ces éléments portent sur une sous partie de la population et ne sont pas représentatifs de la population totale.

Quelque soit le secteur de départ, les flux les plus importants sont vers l'extérieur de Grenoble. Les secteurs 1 et 2 sont ceux où il y a le plus de mouvements d'allocataires, ce qui s'explique en partie par la présence de nombreux étudiants sur ces quartiers. Le secteur 2 semble "attractif", il est le seul qui "gagne" des allocataires : ils sont plus nombreux à arriver qu'à partir.



Zoom sur les naissances à l'infra communal...

Répartition des naissances- INSEE 2006

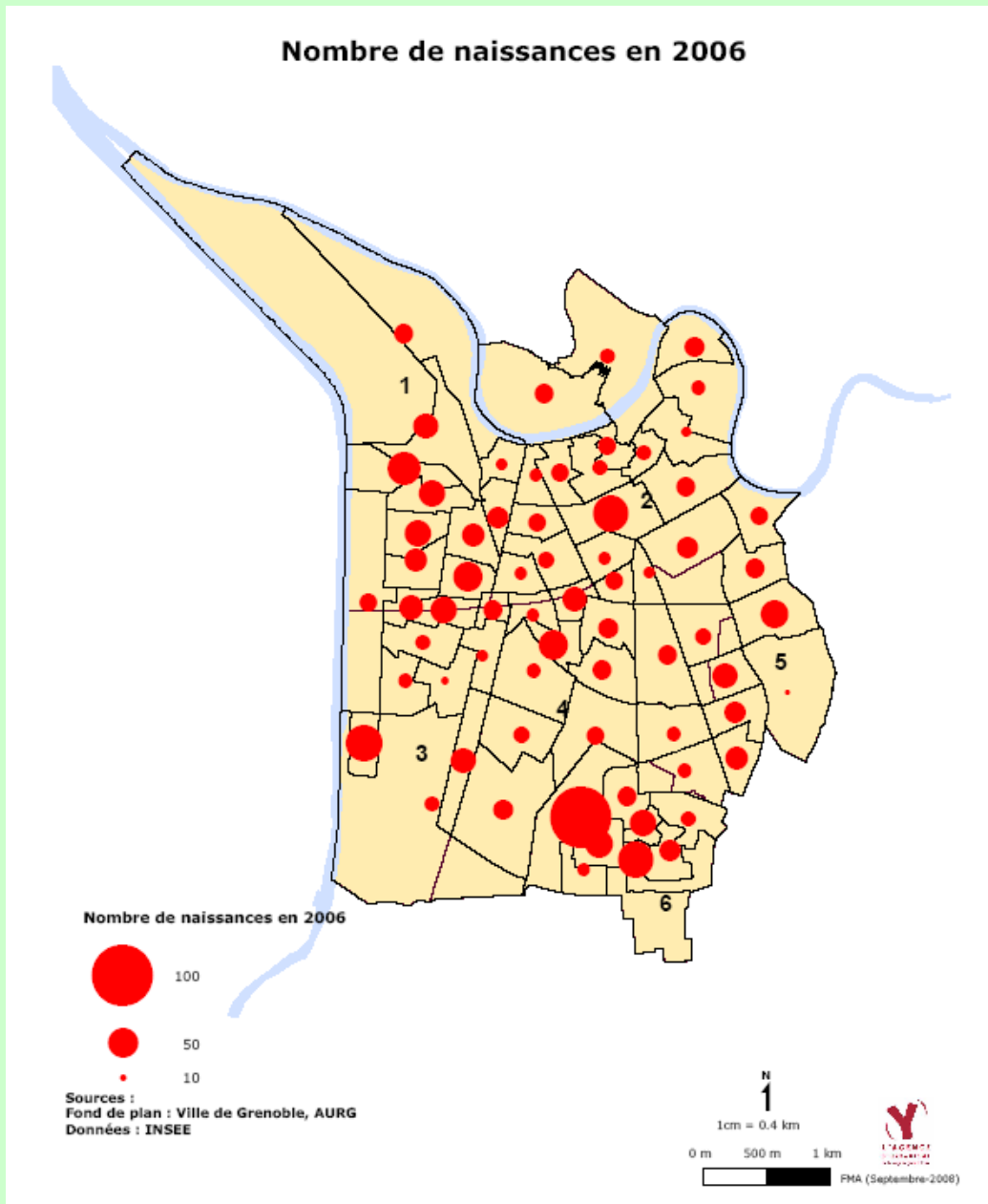
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total Secteurs
Naissances 2006	389	448	346	427	276	372	2258
Répartition par secteur (%)	17%	20%	15%	19%	12%	16%	100%

NB : le total des 6 secteurs est de 2258 ; au niveau de la commune le nombre de naissances en 2006 était de 2281. La différence tient au manque de fiabilité de certaines adresses qui n'ont pas pu être affectées à un secteur

Les 5 IRIS de la Ville où il y a eu le plus de naissances en 2006 sont : Vigny-Musset (S6) ; Mistral (S3) ; Préfecture (S2) ; Géants (S6) ; Diderot (S1).

A l'opposé, les 5 IRIS où il y a eu le moins de naissances : Poterne (S5) ; Houille Blanche (S3) ; Trois Tours (S2) ; Diables Bleus (S4) et Gare (S1).

Nombre de naissances en 2006





2. REVENUS

Chiffres Clés Grenoble

Revenu moyen par unité de consommation en 2005 : 18700€ par an
Les revenus fluctuent significativement selon les tranches d'âge

12900 ménages allocataires CAF sous le seuil de bas revenus en 2007 (revenu mensuel par unité de consommation inférieur à 871€), soit 25500 personnes :

- la moitié de ceux-ci vit avec moins de 71% du seuil de bas revenus (620€ par mois)
- 44% d'entre eux vivaient déjà sous le seuil de bas revenus en Décembre 2006 et 2005

3600 ménages allocataires CAF dits "fragiles" (ils se situent au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF), soit 8900 personnes.

REVENUS

Les informations sur les revenus des Grenoblois sont issues des données de la Direction Générale des Impôts. Elles sont basées sur les revenus fiscaux de l'année 2005.

En 2005, le revenu moyen par unité de consommation (c'est-à-dire par équivalent adulte) est de 18700€ par an.

Entre 2004 et 2005, le revenu moyen par unité de consommation a progressé de 3,3% sur l'ensemble de la ville.

Indications complémentaires :

- La part des ménages non imposés à Grenoble sur la base des revenus 2005 est de 36%.
- Le revenu moyen par ménage est de 27700€ par an.

Les ménages de 50-59 ans sont ceux qui disposent des revenus les plus confortables à Grenoble, devant les 75 ans et plus⁴.

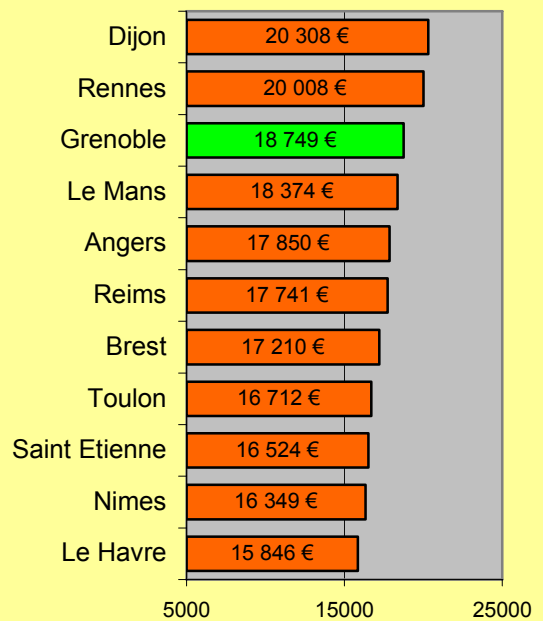
A l'inverse, les catégories des moins de 30 ans et des 40-49 ans présentent toutes deux des niveaux de revenus inférieurs à l'ensemble des grenoblois et apparaissent plus fragiles.

D'autant que la progression moyenne du revenu entre 2000 et 2005 chez les 40-49 ans est moins rapide que chez les autres tranches d'âge. Ce même taux de progression est également inférieur à la moyenne grenobloise chez les personnes âgées de plus de 60 ans, laissant augurer d'une possible paupérisation des seniors dans le futur.

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Comparativement aux 10 villes françaises les plus proches en terme de population, le revenu par unité de consommation des grenoblois est plutôt élevé : seules Rennes et Dijon se situent au-dessus.

Revenu moyen par UC en 2005



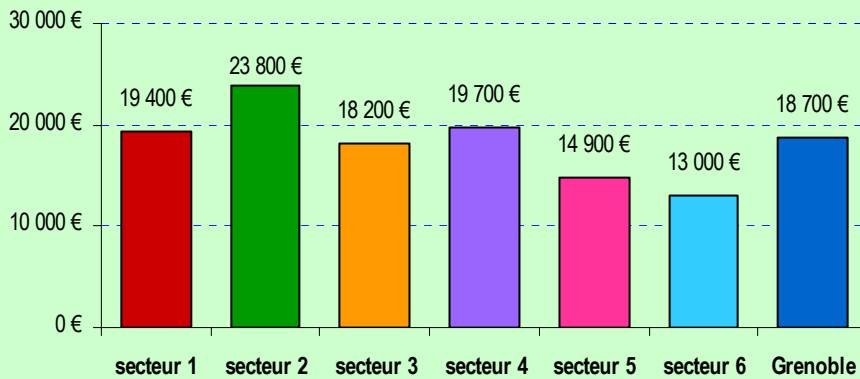
Source : INSEE – DGI Revenus Fiscaux 2005

⁴ Revenu fiscal médian par unité de consommation en 2005 ; âge de la personne de référence du ménage.



Zoom sur les revenus à l'infra communal... des situations disparates mais non figées

Revenu moyen par unité de consommation en 2005



Source : INSEE - DGI

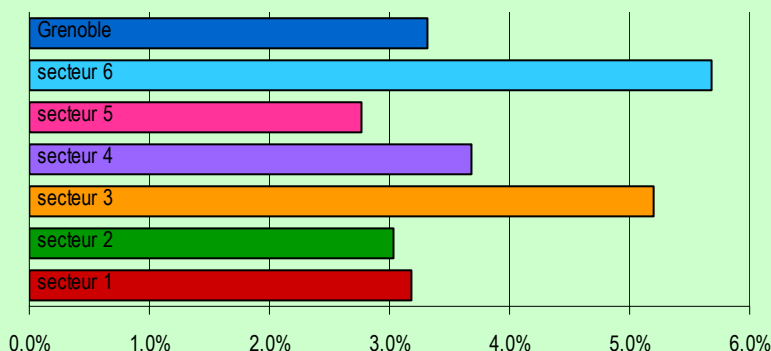
Le revenu moyen par unité de consommation le plus élevé se situe dans le secteur 2 de la ville. Les secteurs 4, 1 puis 3 sont proches de la moyenne grenobloise. Les secteurs 5 et 6 présentent les revenus les plus faibles de la ville.

L'observation par grands secteurs de la ville peut masquer des IRIS aux situations très différentes, notamment dans le secteur 3. D'ailleurs le revenu moyen par UC le plus faible de la ville est celui de l'IRIS Mistral.

IRIS ayant en 2005 les revenus annuels moyens par UC				
les plus élevés		les plus faibles		
S2	CREQUI-VICTOR HUGO	32900	S3 MISTRAL	8150
S2	JEAN JAURES	28430	S5 PAUL COCAT	8630
S2	PREFECTURE	28180	S6 ARLEQUIN	8740
S4	DIABLES BLEUS	26610	S6 LES TREMBLES	9120
S2	HEBERT-MUTUALITE	26230	S6 VILLAGE OLYMPIQUE SUD	10150
S2	ILE VERTE-MARECHAL RANDON	25980	S5 TEISSEIRE	11350
S2	GRENETTE	25320	S5 JOUHAUX	11380
S2	TROIS TOURS	24860	S6 VILLAGE OLYMPIQUE NORD	12140

Rappel : revenu moyen par UC à Grenoble : 18700€

**Revenu moyen par UC
Taux d'évolution 2004-2005**



Entre 2004 et 2005, le taux d'évolution le plus élevé se situe dans le secteur 6. Cela confirme les observations faites sur la période 2002-2004 qui indiquaient déjà cette tendance. Ce secteur est celui où les ménages ont les revenus les plus faibles de la ville. L'arrivée de nouveaux habitants sur le quartier Vigny Musset peut expliquer en partie cette progression. Les ménages des quartiers les plus pauvres du secteur 6 voient également leurs revenus augmenter.

Le secteur 3 a également un taux de progression relativement supérieur à celui de la ville. Sur les secteurs 1, 2 et 4, l'évolution des revenus est proche de celle de l'ensemble de Grenoble. Les revenus par unité de consommation ont progressé moins vite sur le secteur 5 de la ville, qui est l'un des 2 secteurs les moins riches de la ville.



POPULATION SOUS LE SEUIL DE BAS REVENUS CAF : UNE MAJORITE DE MENAGES ISOLES

Préalable : le seuil de bas revenus est désormais égal à 60% de la médiane des revenus (valeur qui partage la distribution en deux parties égales) déterminée par l'Enquête Revenus Fiscaux. Jusqu'en 2006, il était situé à 50% de la médiane. Ce changement induit une rupture de série, empêchant le calcul d'évolution.

La Caisse d'Allocations Familiales dénombre 12900 ménages allocataires sous le seuil de bas revenus en 2007, soit 25500 personnes⁵.

Ainsi, **16,5% de la population grenobloise vit sous le seuil de bas revenus.**

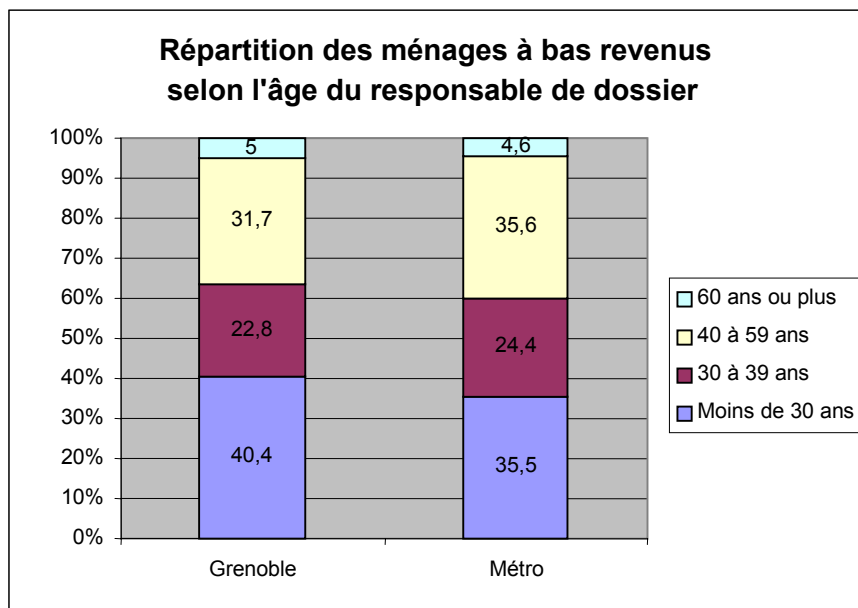
Quels types de ménages sont concernés ?

- 53% des allocataires sous le seuil de bas revenus vivent isolés ;
- 21% sont des ménages monoparentaux ;
- 16% vivent en couple avec des enfants ;
- 10% sont des couples sans enfant

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Quelle situation sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération ?

- Autour de 13% de la population de la Métro vit sous le seuil de bas revenus.
- 44% des ménages à bas revenus ont des enfants : soit un profil plus familial qu'à Grenoble.
- La part des jeunes de moins de 30 ans parmi les ménages à bas revenus est plus élevée à Grenoble que dans l'agglomération.



A noter :

80% des allocataires bas revenus bénéficient d'une aide au logement de la CAF.

38% des allocataires à bas revenus bénéficient d'un des 3 minima sociaux versés par la CAF (RMI, AAH, API).

3600 ménages allocataires sont dits « fragiles ». Ils se situent au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF. La plupart d'entre eux (43%) ont entre 40 et 59 ans. Si les isolés restent le profil dominant, les allocataires fragiles sont plus fréquemment des couples avec enfants que dans la population des allocataires bas revenus.

Près d'un tiers des allocataires sont dits « dépendants »⁶ : les prestations de la CAF représentent 50% ou plus de leurs ressources.

Pour 20% de ces allocataires, soit 5100 ménages, les prestations de la CAF sont leurs uniques ressources. Sur le territoire de l'agglomération grenobloise, 15% des allocataires sont dans cette situation et 11% sur le département.

⁵ Population allocataire dont le revenu mensuel par unité de consommation est inférieur à 871€ (hors étudiants et personnes de plus de 65 ans).

⁶ Base de calcul : population pour laquelle la CAF calcule un revenu par unité de consommation.



INTENSITE ET PERSISTANCE DE LA FAIBLESSE DES RESSOURCES

Intensité

Dans son Rapport Annuel, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale retient 11 indicateurs clés, parmi lesquels la mesure de l'intensité de la pauvreté. Ce dernier décrit la répartition des revenus des personnes pauvres en mesurant l'écart relatif entre le seuil de pauvreté et le revenu médian des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Plus ce chiffre est important, plus le revenu médian de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté, plus l'intensité de la pauvreté est élevée.

A l'échelle locale, il n'est pas possible de mesurer le taux de pauvreté. Toutefois la méthode peut-être appliquée aux ménages bas revenus connus de la CAF.

Ainsi en 2007 à Grenoble, **la moitié des allocataires à bas revenus ont un revenu inférieur de 29,2% au seuil des bas revenus** (soit un revenu par unité de consommation mensuel inférieur à 617€ pour 6450 allocataires).

Rappel : plus le pourcentage est élevé, plus le niveau de la médiane des ménages à bas revenus est faible et donc l'enfoncement dans la pauvreté important.

A noter : le taux de la Métro est de 28,7. Parmi les communes les plus importantes de l'agglomération, Grenoble est la seule à avoir un taux supérieur à celui de la Métro.

Persistance

A partir des données de la CAF, il est également possible d'estimer la part des ménages qui sont en situation de pauvreté depuis plusieurs années. Cette indication permet, comme la précédente, de qualifier les contours de la pauvreté.

D'après les informations connues de la CAF de Grenoble, **au moins 44% des ménages allocataires CAF à bas revenus en 2007 l'étaient également en 2006 et 2005⁷**. Ils sont durablement ancrés dans la pauvreté.

Parmi ces 5700 ménages en situation persistante de faibles ressources :

- seulement la moitié perçoit un des 3 minima sociaux versés par la CAF ;
- 28% d'entre eux ont vu leurs revenus baisser entre 2005 et 2007.

Pour en savoir plus :

Cahier Revenus Précarité du dispositif partagé d'observation sociale économique et urbaine de Grenoble

Rapport 2007-2008 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Dossier d'Etude n°107 de la CNAF (Août 2008) « Pauvreté, bas revenus – Apports des données des CAF »

⁷ Attention il s'agit d'une série de 3 photographies réalisées au mois de Décembre 2005, 2006 et 2007.



3. PRECARITE

Chiffres Clés Grenoble

8950 allocataires de minima sociaux en 2007 à Grenoble, soit 11% des ménages grenoblois, dont :

- 3500 ménages allocataires du Revenu Minimum d'Insertion
- 2240 ménages allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé
- 1550 allocataires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)

9700 ménages suivis par les services sociaux polyvalents de secteur en 2006 (hors Service Social Personnes Agées)

A l'échelle nationale, 7% des travailleurs sont en situation de pauvreté

MINIMA SOCIAUX : LE NOMBRE TOTAL DE MENAGES ALLOCATAIRES DIMINUE

8950 ménages grenoblois sont allocataires de minima sociaux, ce qui représente 11% des ménages. Par rapport à l'année précédente, la baisse du nombre d'allocataires est d'environ 6%.

A ce jour, l'indisponibilité de la donnée concernant l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) à l'échelle supra-communale empêche le calcul d'évolution sur le volume total d'allocataires de minima sociaux. Hors ASPA, le nombre d'allocataires de minima sociaux diminue de 7.6% entre 2006 et 2007 à Grenoble. Il baisse légèrement moins sur le territoire de l'agglomération (-6.7%) et sur l'Isère (-5.9%).

Allocataires de minima sociaux en 2007							
	RMI	AAH	API	ASV ASPA	AI/ASS	ASI	Total allocataires minima sociaux
Grenoble	3528	2243	530	1548	810	287	8946
Evolution 06-07 Grenoble	-12,4%	3,9%	-5,9%	0,1%	-15,4%	-4,3%	-6,4%

Source : Cellule Observation et Prospective du CGI

3500 ménages allocataires du Revenu Minimum d'Insertion

- la diminution du volume d'allocataires est plus prononcée à Grenoble que dans l'agglomération.
- 6300 personnes sont ainsi couvertes par le RMI à Grenoble (allocataires + ayant droits), soit près de 4% de la population grenobloise.
- 65% des ménages allocataires sont des personnes isolées.

Le recul du nombre de ménages allocataires entre 2006 et 2007 s'explique par l'amélioration de la situation sur le marché du travail mais aussi par la réforme de mars 2006 sur le dispositif d'intéressement.

A noter : la notion de bénéficiaire du RMI est distincte de celle d'allocataire. Un bénéficiaire est présent dans le dispositif RMI même en l'absence de paiement de l'allocation par la CAF. Au 31/12/07, Grenoble comptait **4500 bénéficiaires du RMI**, soit une baisse de 6% par rapport à 2006.

2240 ménages allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé

- le taux d'évolution du nombre d'allocataires est de 3.9%. L'AAH est le seul minimum qui progresse en volume entre 2006 et 2007, à Grenoble comme sur l'agglomération.
- 3250 personnes sont couvertes par l'AAH.



- 75% des ménages sont des allocataires isolés.

A noter : 16% des allocataires de l'AAH ont moins de 30 ans.

L'évolution des bénéficiaires de l'AAH est peu sensible à la conjoncture, elle tend à refléter l'élévation des entrées dans le dispositif et la faiblesse des sorties.

530 allocataires de l'Allocation Parent Isolé

- la diminution du nombre d'allocataires à Grenoble est moins élevée que sur l'agglomération.

1550 allocataires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

- le nombre de personnes âgées bénéficiaires est stable entre 2006 et 2007

A noter : l'ASPA remplace désormais l'Allocation Supplémentaire de Vieillesse (ASV).

810 allocataires de l'Allocation de Solidarité Spécifique et de l'Allocation d'Insertion

- le recul du volume d'allocataires, déjà prononcé en 2006, se poursuit en 2007.

L'amélioration de la situation sur le marché du travail, la baisse du chômage de longue durée et la réforme du dispositif d'intéressement sont autant de facteurs explicatifs à cette baisse.

290 allocataires de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité

- l'évolution est à la baisse (légère), attention le taux d'évolution porte sur des effectifs de population faible.

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Quelles poches de précarité dans l'agglomération grenobloise ?

L'étude menée par la DRASS et l'INSEE vise à localiser finement les concentrations d'indices élevés de précarité et à caractériser les territoires identifiés en s'affranchissant des découpages administratifs existants. Les indicateurs analysés montrent que Grenoble cumule l'ensemble des formes de précarité étudiées (liée aux revenus, à l'emploi, aux difficultés familiales ou encore au logement) et que celles-ci y sont globalement davantage prononcées que dans l'agglomération.

- Le premier espace identifié s'étend du sud de Grenoble (autour des ZUS de Teisseire – secteur 5 – et Villeneuve-Village Olympique – secteur 6) au nord d'Echirolles. Toutes les formes de précarité sont présentes et elles touchent surtout les familles.
- La ZUS Mistral (Secteur 3) à l'ouest de Grenoble présente les mêmes caractéristiques. Très circonscrite, elle concentre néanmoins les signaux de précarité les plus prononcés du territoire de l'agglomération.
- Autour de la ZUS Renaudie à Saint Martin d'Hères, les populations précaires sont surtout les chômeurs à faible qualification et les familles à faibles ressources.
- Les quartiers CUCS Village 2 et Grand Chalet à la jonction entre Echirolles et Pont de Claix se caractérisent par les formes de précarité liées à l'emploi et la famille.

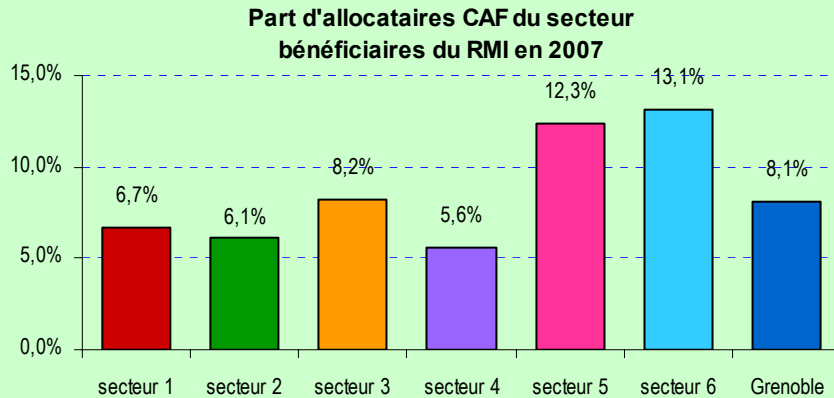
Deux zones au nord de la commune de Grenoble (autour du cours Berriat – secteur 1 – et du quartier Notre Dame – Alma Très Cloître dans le secteur 2) ont des profils particuliers par rapport aux territoires précédents. Elles abritent plutôt des ménages sans enfant à faibles revenus. La précarité semble avant tout liée aux revenus monétaires et à l'emploi.

Source : Etude DRASS – INSEE Rhône Alpes



Zoom à l'infra communal sur les bénéficiaires des 3 minima sociaux versés par la CAF

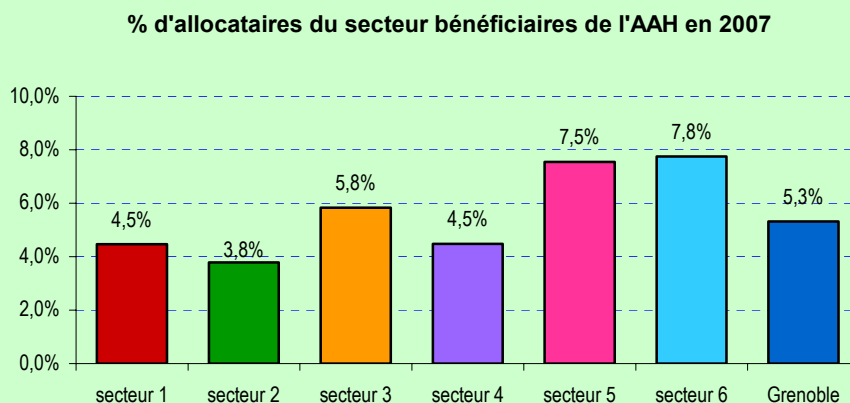
Selon les secteurs de la ville, la part des allocataires CAF percevant le RMI varie de 6 à 13%.



A noter : entre 2005 et 2006 les taux d'évolution étaient très contrastés selon les secteurs.

Entre 2006 et 2007, la tendance est à la baisse sur l'ensemble des secteurs. Le secteur 3 connaît une plus forte baisse que les autres. A l'inverse les secteurs 1 et 5 profitent moins de la baisse que le reste de la ville.

Selon les secteurs de la ville, la part des allocataires CAF bénéficiant de l'AAH varie de 4 à 8%.



Hormis sur les secteurs 4 et 5 où le nombre d'allocataires AAH est stable voire en légère baisse, la tendance est plutôt à la hausse sur l'ensemble de la ville.

Grenoble compte 530 allocataires de l'API en 2007. A l'échelle des secteurs, les effectifs sont faibles. Moins de 1% des allocataires CAF des secteurs 1, 2 et 4 bénéficient de l'API. Ils sont 1.5% sur le secteur 3 ; 2.3% sur le secteur 5 et 2.6% sur le secteur 6.

MENAGES SUIVIS PAR LES SERVICES SOCIAUX DU CONSEIL GENERAL EN 2006⁸

- **9700 ménages suivis par les services sociaux polyvalents de secteurs** (hors Service Social Personnes Agées du CCAS).
- Ces ménages sont confrontés à des difficultés de plusieurs types :
 - 60% d'entre eux ont au moins un problème lié à l'insertion professionnelle ;
 - 59% ont au moins un problème d'ordre financier ;
 - 53% ont au moins un problème de logement ;
 - 45% ont au moins un problème lié à la santé ;

⁸ Enquête sur les ménages suivis par les services sociaux de l'Isère en 2006 (CGI – OSI)



41.5% ont au moins un problème d'ordre administratif.
Il s'agit là des principales difficultés rencontrées par les ménages suivis par les services sociaux du Conseil Général et identifiées par les travailleurs sociaux.

LA PAUVRETE DES TRAVAILLEURS : L'ECLAIRAGE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION SOCIALE

Des travaux sont en cours avec la CAF de Grenoble, afin d'approcher la situation vis-à-vis de l'emploi des ménages allocataires sous le seuil de bas revenus à l'échelle locale. Le rapport annuel de l'ONPES fournit des indications nationales. Ainsi, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi s'accompagnerait parallèlement d'une augmentation de la pauvreté en emploi. **En France, 6.8% des personnes actives en emploi ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.** Celles-ci restent nettement moins touchées par la pauvreté que les chômeurs et les inactifs. La situation du travailleur vis-à-vis de l'emploi mais également les caractéristiques du ménage auquel il appartient sont deux déterminants clés pouvant le faire basculer au-dessous ou à l'inverse au-dessus du seuil de pauvreté.

Pour en savoir plus :

Enquête sur les ménages suivis par les services sociaux de l'Isère en 2006 (CGI – OSI)
Etude DRASS INSEE sur les poches de précarité dans l'agglomération grenobloise
Rapport 2007-2008 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale



4. EMPLOI

Chiffres Clés Grenoble

71700 salariés en 2005 (Source Déclarations Annuelles de Données Sociales)

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi s'est poursuivie en 2007

- Les demandeurs d'emploi de catégorie 1 ne représentent que la moitié des demandeurs d'emploi total
- Parmi les demandeurs de catégorie 1, seuls 6 chômeurs sur 10 sont indemnisés
- A l'infra communal, les disparités de niveau de formation des demandeurs sont très nettes

3220 jeunes suivis par la Mission Locale en 2007

1450 personnes accompagnées par le Service Insertion de la ville

Préalable : l'INSEE a mis en ligne pour la 1^{ère} fois les données 2006 sur les demandeurs d'emploi à l'infra communal, ce qui permet d'avoir une vision par quartier du chômage. Au niveau de la commune, les statistiques 2007 détaillées par catégorie ne sont pas encore toutes disponibles.

POPULATION SALARIEE

Les déclarations annuelles de données sociales (DADS) fournissent des informations sur la population salariée au lieu de résidence. Le champ des données est restreint aux salariés du privé et une partie du public (les agents de l'Etat n'y figurent pas)⁹.

71700 salariés résident à Grenoble en 2005 :

- 54% d'entre eux sont des hommes
- 21% ont moins de 25 ans ; 17% ont plus de 50 ans
- 68% sont salariés à temps complet et 32% à temps partiel
- 19% des salariés sont chefs d'entreprise ou cadres ; 23% font partie de la CSP professions intermédiaires ; 32% sont des employés et 24% des ouvriers.

Répartition par grand domaine d'emploi de la population salariée résidant à Grenoble en 2005

Sociétés	Entreprises individuelles	Collectivités territoriales	Associations	Etablissements hospitaliers	Etablissements publics
45081	3769	4974	8278	3213	3050

DEMANDEURS D'EMPLOI : LA DIMINUTION SE CONFIRME

Les statistiques 2007 par catégorie de demandeurs ne sont pas toutes disponibles. Les informations disponibles indiquent une diminution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2006 et 2007 pour les catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite (soit le regroupement le plus proche du concept de chômage au sens du Bureau International du Travail). Ils étaient 6700 au 31/12/07 contre 7450 un an plus tôt, soit une variation à la baisse de 10%.

⁹ Pour plus de précisions sur les données DADS mises en ligne par l'INSEE : www.insee.fr.



Les différentes catégories de demandeurs d'emploi		
	Exercice ou non d'une activité occasionnelle ou réduite au cours du mois	
Type de contrat recherché	Aucune ou d'une durée inférieure ou égale à 78 heures	D'une durée supérieure à 78 heures
CDI à temps plein	Catégorie 1	Catégorie 6
CDI à temps partiel	Catégorie 2	Catégorie 7
Contrat à durée déterminée ou intérim	Catégorie 3	Catégorie 8

NB : Les catégories 4 et 5 regroupent les personnes qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : personnes sans emploi à la recherche d'un emploi, non immédiatement disponibles (maladie, formation etc.) ou personnes pourvues d'un emploi à la recherche d'un autre emploi

Rappel : en 2006, toutes catégories confondues, Grenoble comptait 11800 demandeurs d'emploi. Les demandeurs de catégorie 1, soit des personnes immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée, ne représentent que 48% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

A noter : seuls 58% des demandeurs d'emploi grenoblois de catégorie 1 sont indemnisés. Le taux de demandeurs d'emploi non indemnisés par le régime d'assurance chômage et le régime de solidarité (ASS et AI) est un des indicateurs d'exclusion retenus par l'ONPES, qui souligne son augmentation marquée sur la période récente à l'échelle nationale.

Quelles explications à la baisse du chômage sur les dernières années, selon l'ONPES¹⁰ ?

- la reprise de l'emploi salarié amorcée en 2004 ;
- les nouveaux dispositifs d'emplois aidés issus du plan de cohésion sociale ;
- certaines mesures prises dans le cadre du service public de l'emploi concernant l'accompagnement et le suivi renforcé des demandeurs.

LE PUBLIC ACCOMPAGNE

Par la Mission Locale

3220 jeunes ont été suivis par la Mission Locale en 2007 : ils ont eu au moins un contact dans l'année. L'augmentation des jeunes suivis est de 7.5% par rapport à 2006.

- Parmi ces jeunes, 47% sont des nouveaux inscrits (soit 1500 jeunes) ;
- 47% des jeunes suivis ont entre 22 et 25 ans (une part en augmentation) ;
- 66% des jeunes suivis ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP/BEP ;
- **64% des demandes émanant des jeunes sont relatives à l'accès à l'emploi.** Les demandes concernant des formations arrivent en 2^{ème} position (21%). Les autres types de demandes sont liées à la santé, à la citoyenneté ou encore au logement.

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Taux de chômage* localisé par zone d'emploi

Dans l'attente des résultats du nouveau recensement, aucun taux de chômage n'est calculable par commune (la population active n'a pas été actualisée).

En revanche l'INSEE fournit des estimations de taux de chômage par zone d'emploi (celle de Grenoble regroupe près de 200 communes). Stable autour de 7,7% courant 2005, le taux de chômage localisé diminue depuis. Au 4^{ème} trimestre de l'année 2007, il est de 6,3%.

Ces taux sont calculés en cohérence avec la définition officielle du BIT, soit une approche relativement stricte.

* Taux de chômage : % de chômeurs (ici de cat. 1, 2 et 3 hors activité réduite) dans la population active

Source : INSEE, Espace Statistiques Locales

¹⁰ Cf. Rapport annuel 2007-2008 p.52.



70 à 100 jeunes suivis par la Mission Locale vivent en centre d'hébergement d'urgence, en foyer ou sont en errance et ainsi en situation de très grande précarité.

Par le Service Insertion de la ville

1450 personnes ont été accompagnées par le Service Insertion en 2007, c'est-à-dire vues au moins 2 fois dans l'année sur l'un des pôles.

- 560 personnes sont des nouveaux entrants, soit 39% du total des accompagnés ;
- la majorité des personnes accompagnées ont entre 26 et 49 ans ; les 50 ans et plus représentent 16% du public ;
- 60% des personnes ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP/BEP ;
- 31% du public accompagné en 2007 est connu du service depuis plus de 2 ans.

Zoom sur les demandeurs d'emploi à l'infra communal...

Les données disponibles par IRIS sur le site de l'INSEE datent de 2006. Ne disposant pas des données antérieures, il n'est pas possible d'observer les évolutions par quartier.

Répartition des demandeurs d'emploi par secteurs - ANPE 2006							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
DEFM toutes catégories	2094	2303	1855	1929	1483	2146	11810
Répartition en %	18%	20%	16%	16%	13%	18%	100%
dont DEFM de catégorie 1	1051	1232	894	924	661	945	5707
Répartition en %	18%	22%	16%	16%	12%	17%	100%

La répartition du volume de demandeurs d'emploi est à observer au regard du poids des secteurs en terme de population. Rappel : les secteurs 2 et 4 regroupent respectivement plus d'1/5^{ème} de la population ; les secteurs 1 et 3 un peu plus de 15% chacun et les secteurs 5 et 6 10% et 14%.

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 représentent 53% de l'ensemble des demandeurs dans le secteur 2, contre 45% dans les secteurs 5 et 6 de la ville. Dans ces derniers, les demandeurs à la recherche d'un temps partiel, d'un CDD ou bien exerçant déjà une activité de quelques heures sont proportionnellement plus nombreux qu'au nord de la ville.

Quelles sont les caractéristiques des demandeurs d'emploi de catégorie 1 ?

Bien qu'ils ne soient pas représentatifs de l'ensemble des demandeurs, ceux de catégorie 1 sont les seuls pour lesquels des données détaillées (âge, niveau de qualification, durée de chômage) sont disponibles à l'infra communal.

- Globalement plus d'hommes que de femmes, notamment dans les secteurs 2, 5 et 6.
- La part la plus élevée de jeunes de moins de 25 ans parmi les DEFM 1 est dans le secteur 6 (24%) ; la plus faible dans le secteur 2 (16%). La part des plus de 50 ans est supérieure à la moyenne de la ville dans les secteurs 5 et 6.
- Les disparités de niveau de formation sont très nettes à l'infra communal : 55% des demandeurs ont un niveau Bac+2 (ou plus) dans le centre ville, à l'opposé ils ne sont qu'un quart dans le secteur 5.
- En moyenne, 62% des demandeurs sont au chômage depuis moins de 6 mois.

Source : INSEE - ANPE

Pour en savoir plus :

Cahier Economie Insertion du dispositif partagé d'observation sociale économique et urbaine de Grenoble
Rapport d'Activité de la Mission Locale
Rapport 2007-2008 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale



5. LOGEMENT

Chiffres Clés Grenoble

Parc locatif social grenoblois :

- 16600 ménages accueillis
- 7 ménages sur 10 disposent de ressources inférieures à 60% du plafond d'accès
- 7500 demandes en 2007
- 1200 attributions en 2007 dont 37% à des ménages précédemment sans logement autonome
- La part des personnes de + de 65 ans parmi les occupants est en légère baisse entre 2000 et 2006
- Un parc qui reste familial : 47% des nouveaux entrants en 2007 sont des familles avec enfants

Ménages bénéficiaires d'une aide au logement de la CAF : 31000

Estimation du nombre de ménages sans logement autonome

- Environ 470 domiciliations auprès du CCAS en 2007
- 2900 ménages sans logement autonome suivis par les services sociaux (dont les 2/3 sont hébergés chez des tiers)

Préalable : D'après l'INSEE, au 1^{er} juillet 2005, 37% des ménages étaient propriétaires de leur résidence principale à Grenoble et 60% locataires.

A ce jour, grâce à l'enquête Occupation du Parc Social (OPS), les caractéristiques des ménages du parc social sont mieux connues que celles du parc locatif privé.

LE PARC LOCATIF SOCIAL ET SES MENAGES OCCUPANTS

Le parc de logements sociaux grenoblois accueille environ 16600 ménages fin 2007¹¹, soit environ 1 ménage sur 5 à Grenoble.

Les loyers sont très en deçà de ceux du parc locatif privé : 5,9€ en moyenne par m² dans le parc social contre 12€ par m² dans le privé. Les loyers du parc privé restent très élevés et situent Grenoble parmi les villes les plus chères de France. Des simulations réalisées dans le cadre du dispositif partagé d'observation sociale économique et urbaine de Grenoble montrent que près de 70% des ménages grenoblois ne peuvent théoriquement pas accéder à la location d'un appartement dans le parc privé (sans prise en compte des revenus de transferts et de patrimoine).

7 ménages logés dans le parc social sur 10 ont des ressources inférieures à 60% du plafond d'accès au logement très social¹². Les nouveaux emménagés en 2007 sont proportionnellement plus nombreux à avoir de faibles ressources, même s'ils sont plus souvent en emploi.

13% des occupants sont âgés de plus de 65 ans en 2006, une part en baisse puisqu'ils étaient 15,5% en 2000.

¹¹ Données SRU fin 2007 (logements familiaux et foyers).

¹² PLUS



Malgré la baisse du nombre moyen d'occupants par logement, le parc social reste familial. La part des familles avec enfants parmi les nouveaux entrants en 2007 se renforce.

A noter : les prochains résultats de l'enquête OPS seront disponibles en 2009.

La demande en 2007¹³

La demande de logement social reste très forte : 7500 ménages demandeurs sur Grenoble en 2007 pour un parc d'environ 16000 logements.

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Enquête Occupation du parc social – Résultats sur l'Agglomération :

- A l'échelle de l'agglomération, les 2/3 des ménages ont des ressources < à 60% du plafond d'accès
 - Part des occupants de + de 65 ans : 11%
 - Statut des actifs : 67% en emploi stable ; 15% en emploi précaire et 18% inscrits à l'ANPE.
- Rappel Grenoble : 63% ; 16% et 21%.

Les attributions en 2007 : d'où viennent les ménages ?

1200 attributions ont été réalisées en 2007

Parmi ces "nouveaux entrants", **37% ne disposaient précédemment pas d'un logement autonome¹⁴, soit environ 450 ménages.**

38% des ménages étaient déjà locataires HLM et 22% étaient logés dans le parc privé.

A noter : les récentes opérations de promotions privées (hors quartiers sud de Grenoble) intègrent une part de logements sociaux à hauteur de 30% autour des grands boulevards et de 20% dans les quartiers du nord de Grenoble.

LES MENAGES AIDES POUR LEURS CHARGES DE LOGEMENT

31000 ménages bénéficient d'une prestation d'aide au logement versée par la CAF en 2007¹⁵, soit un volume proche de celui de 2006.

47% des ménages aidés ont moins de 25 ans¹⁶ (reflet du poids de la population étudiante).

Les 2/3 des ménages aidés par la CAF résident dans le parc locatif privé. Cela s'explique par l'importance du parc privé en volume mais également par le fait qu'il accueille des ménages modestes ou à faibles revenus qui, compte tenu du prix élevé des loyers, ouvrent droits à des aides de la CAF.

Hors population étudiante, près de 56% des ménages aidés se situent sous le seuil de bas revenus fixé à 60% du revenu médian¹⁷.

D'autres dispositifs d'aides existent : le Fonds de Solidarité Logement géré par le CGI ou encore les aides sociales facultatives versées par le CCAS de Grenoble.

¹³ Sources : ODLS – Bailleurs sociaux

¹⁴ Ménages hébergés par des tiers (52%), en structure (42%), sans domicile fixe (5%), ou en hôtel (1%).

¹⁵ 60% sont aidés au titre de l'allocation de logement sociale (à relier au poids des étudiants), 32% au titre de l'APL et 7% au titre l'allocation logement familiale.

¹⁶ 14500 allocataires de – 25 ans avec allocation logement / 31000 ménages bénéficiaires d'une prestation logement

¹⁷ Soit un revenu mensuel par unité de consommation inférieur à 871€ en 2007.



L'ABSENCE DE LOGEMENT AUTONOME

Le CGI et l'OSI ont mené une enquête en 2006 auprès du public suivi par les services sociaux polyvalents de secteurs. Celle-ci a révélé qu'au moins 2900 ménages étaient sans logement autonome à Grenoble. Parmi ces derniers, les 2/3 sont hébergés chez des tiers, 30% sont en structure et la centaine de ménages restant ont un hébergement « précaire ».

Il s'agit là d'une fourchette basse des ménages sans logement autonome puisque tous les ménages concernés ne sont pas tous connus des services sociaux, or l'enquête ne révèle que ceux-là. Les ménages hébergés chez des tiers ou ceux en hébergement précaire sont ainsi probablement sous estimés.

Autre indication : le nombre de domiciliations effectuées par le CCAS de Grenoble en 2007 s'élevait à 474.

Pour en savoir plus :

Les Cahiers de l'Observatoire de l'Habitat de la Métro
Cahier Logement-Habitat et note annuelle (2008) du
dispositif partagé d'observation sociale économique et
urbaine de Grenoble
Rapport Annuel de la Fondation Abbé Pierre

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Comment se logent les ménages sans domicile autonome dans l'agglomération ?

D'après l'enquête du CGI, le public suivi par les services sociaux au niveau de l'agglomération et qui se trouve sans logement autonome se répartit à peu près comme celui de Grenoble.

Toutefois, les ménages sans logement de l'agglomération logent un peu plus souvent chez des tiers et moins en structure d'hébergement. La répartition de l'offre d'accueil en structures d'hébergement et foyers confère à Grenoble une position centrale qui explique ces différences. Les ménages suivis vivant dans des habitations précaires sont proportionnellement un peu plus nombreux sur l'agglomération qu'à Grenoble, mais restent minoritaires par rapport à l'ensemble.



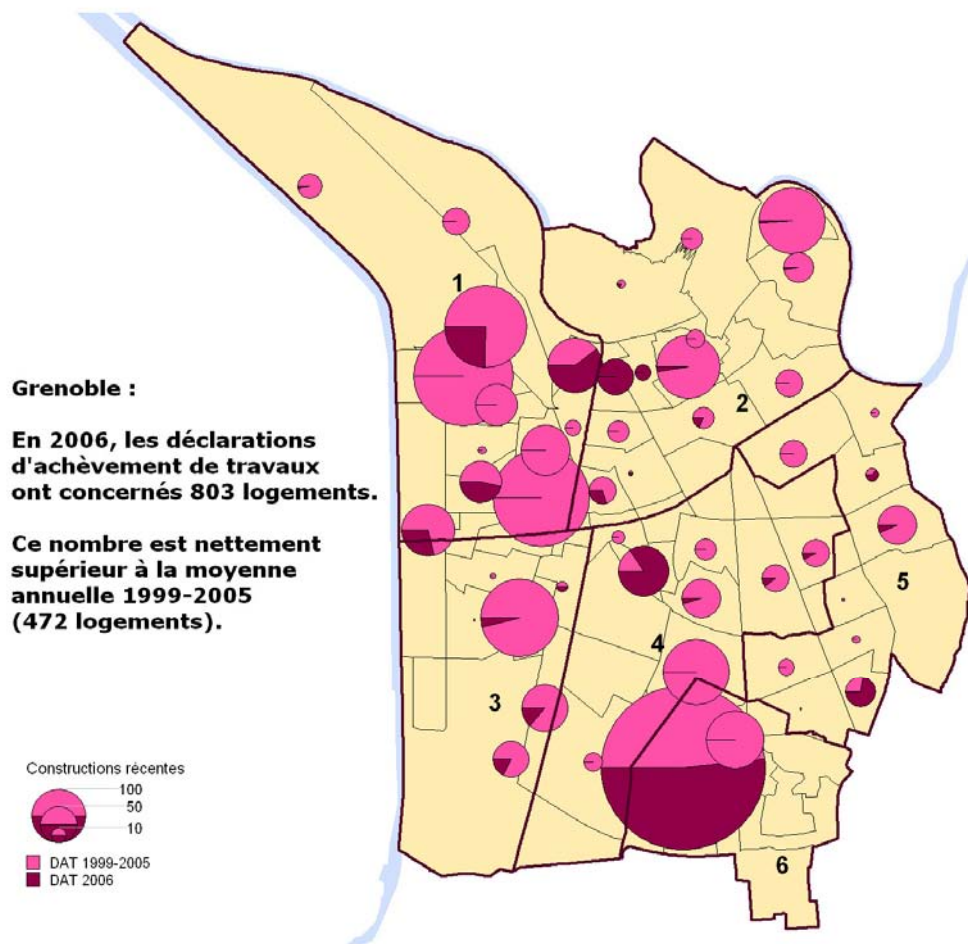
Zoom sur les constructions récemment achevées...

Les quartiers de Vigny-Musset, Europole, Jean Jaurès, Gare et Ferrié-Stalingrad concentrent une grande majorité des constructions récentes.

Avec 803 logements achevés en 2006, Grenoble remplit les objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) qui prévoyait en hypothèse basse 456 logements par an (dont 235 logements sociaux).

Source : Ville de Grenoble – Cahier Habitat 2007

Les constructions récentes achevées entre 1999 et 2006



SOURCES
Fond de plan : Ville de Grenoble, AURG
Données : Ville de Grenoble





6. SANTE

Chiffres Clés Grenoble

- Près de 11650 grenoblois sont couverts par la CMU-Complémentaire en 2007 à Grenoble, soit 10% des assurés sociaux du régime général
- En moyenne, 250 décès par an par cause de cancer pour 100000 habitants sur la période 1991-1999
- Les secteurs 5 et 6 concentrent des problèmes de santé plus élevés qu'ailleurs
- L'obésité concerne 8% des enfants en grande section de maternelle
- Selon le secteur de la ville, 10 à 30% des enfants de grande section de maternelle nécessitent des soins dentaires

Préalable : peu de données sur la santé sont disponibles aux niveaux communal et infra-communal. Compte tenu de ces difficultés d'appréhension, aucun élément sur la situation socio-sanitaire des personnes âgées ne sera développé.

QUELQUES ECLAIRAGES SUR L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION GRENOBLOISE

▪ Mortalité

Le taux comparatif de mortalité prématurée correspond aux décès survenus entre 1 à 64 ans pour 100000 habitants. Grenoble présente un taux de décès prématurés proche de celui de Lyon. Une partie des décès prématurés peuvent être considérés comme "évitables", compte-tenu de l'état des connaissances médicales et des capacités de prise en charge du système de soins français.

Le taux de mortalité par cancer s'élève à 250 décès par an pour 100000 habitants à Grenoble. Les décès par cancer dans les autres grandes villes de la région sont de même niveau de grandeur.

Taux comparatif de mortalité (pour 100000 habitants)

	Grenoble	Lyon	Saint Etienne	Annecy
Taux comparatif de mortalité prématurée	225	228	242	206
Taux comparatif de mortalité par cancer	250	259	264	249

Source : Balises Rhône Alpes – Période 1991 à 1999

Note de lecture : sur la période 1991-1999, on dénombre en moyenne 225 décès survenus entre 1 et 64 ans par an pour 100000 habitants

L'espérance de vie en Isère et dans la région Rhône Alpes

L'espérance de vie à la naissance – autrement dit la durée de vie moyenne – était de 78,3 années pour les hommes en Isère en 2004 et de 84,6 années pour les femmes*.

En Rhône-Alpes, l'espérance de vie des hommes était légèrement inférieure à celle des isérois : 77,6. Elle est équivalente chez les femmes.

Cet indicateur n'est pas disponible à un niveau infra départemental.

A noter : la situation sociale et professionnelle influence l'état de santé. Ainsi, à titre d'exemple, avoir été ouvrier plutôt que cadre a un effet négatif sur le nombre d'années que le premier peut encore espérer vivre à 60 ans par rapport au second.

*d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année
Source : INSEE – Etat Civil



▪ **Les problématiques liées à la santé identifiées chez les ménages accompagnés par les services sociaux du Conseil Général**

L'enquête sur les ménages suivis par les services sociaux menée en 2006 par le Conseil Général et l'Observatoire Social de l'Isère (OSI) fournit des éléments relatifs aux problèmes de santé du public suivi par les services sociaux polyvalents de secteur, soit environ 9700 ménages à Grenoble. Il s'agit d'une sous population particulière, qui ne représente pas la situation de l'ensemble des grenoblois.

45% des ménages accompagnés par les services sociaux ont au moins un problème lié à la santé, soit environ 4300 ménages.

Les items "problèmes de santé" retenus lors de l'enquête sont ventilés en sous catégorie : santé physique ; santé mentale ; conduites addictives ; accès aux soins ; renoncement aux soins.

31% des ménages suivis ont au moins un problème de santé physique, soit 3000 ménages concernés. Les publics accompagnés par le CGI sur les secteurs 3, 5 et 6 sont plus concernés que les autres.

21% ont au moins un problème de santé mentale, soit 2000 ménages concernés. Le public du secteur 5 apparaît relativement moins touché que les autres. A l'inverse, les ménages des secteurs 3 et 6 le sont davantage.

Les conduites addictives ont été identifiées comme problématique dans 9% des cas.

Le renoncement aux soins l'a été chez 5% des ménages.

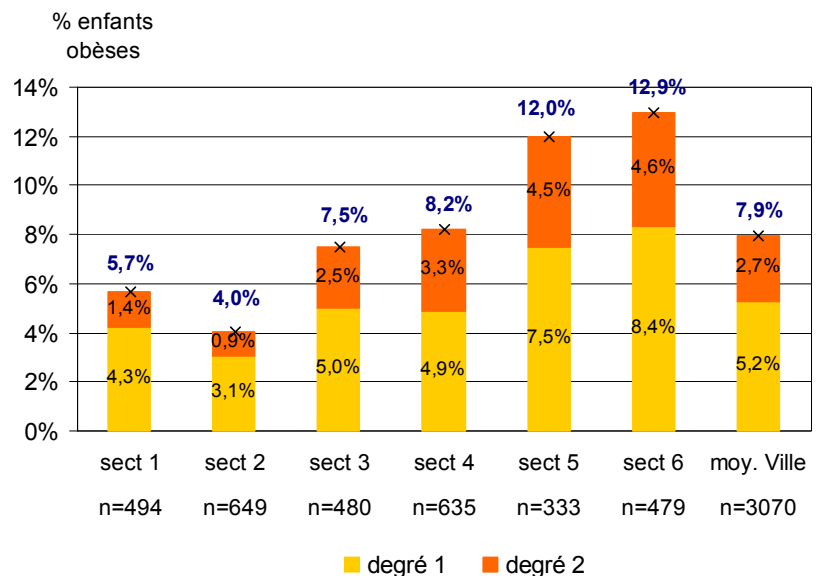
Les problèmes d'accès aux soins concernent 3% du public.

Attention : les ménages peuvent cumuler plusieurs des problèmes de santé cités ci-dessus.

▪ **L'état de santé des enfants scolarisés à Grenoble¹⁸**

Statut pondéral

Représentation par secteur du pourcentage d'enfants de Grande Section de Maternelle obèses (degré 1 et 2), d'après les données cumulées des années 2006-2007 et 2007-2008 du Service Municipal de Santé Scolaire :



En moyenne sur la Ville, 7,9% des enfants de Grande Section (GS) de maternelle sont obèses¹⁹. Les secteurs 5 et 6 présentent des taux d'obésité de plus de deux fois supérieurs à ceux des secteurs 1 et 2.

¹⁸ Source : Rapport d'Activité du Service Santé Scolaire de la DSPE

¹⁹ L'obésité est déterminée par la mesure de l'indice de masse corporelle (poids /taille²) reporté sur les courbes de corpulence des filles et des garçons de 0 à 18 ans recommandées par le Programme National Nutrition Santé. L'obésité de degré 1 correspond à un IMC supérieur au 97ème percentile sur les courbes de référence, le degré 2 désigne une obésité grave qui équivaut à un IMC égal à 30 à l'âge de 18 ans.



En CE2, le taux d'obésité est globalement deux fois plus élevé qu'en grande section de maternelle. En ZUS, l'écart est légèrement moins élevé (1,6 entre la GS et le CE2). Le taux d'obésité reste en revanche stable pour une même classe d'âge depuis ces 5 dernières années : autour de 8% en grande section et de 16% en CE2.

Statut vaccinal

La couverture vaccinale des enfants scolarisés à Grenoble est bonne et présente peu de différences selon le secteur de l'école. Sur l'année scolaire 2006-2007, parmi les 1386 enfants de Petite Section ayant présenté leur carnet de santé :

- 85% des enfants en ZUS étaient vaccinés par le BCG ;
- 73% des enfants hors ZUS étaient vaccinés par le BCG.

Santé bucco dentaire

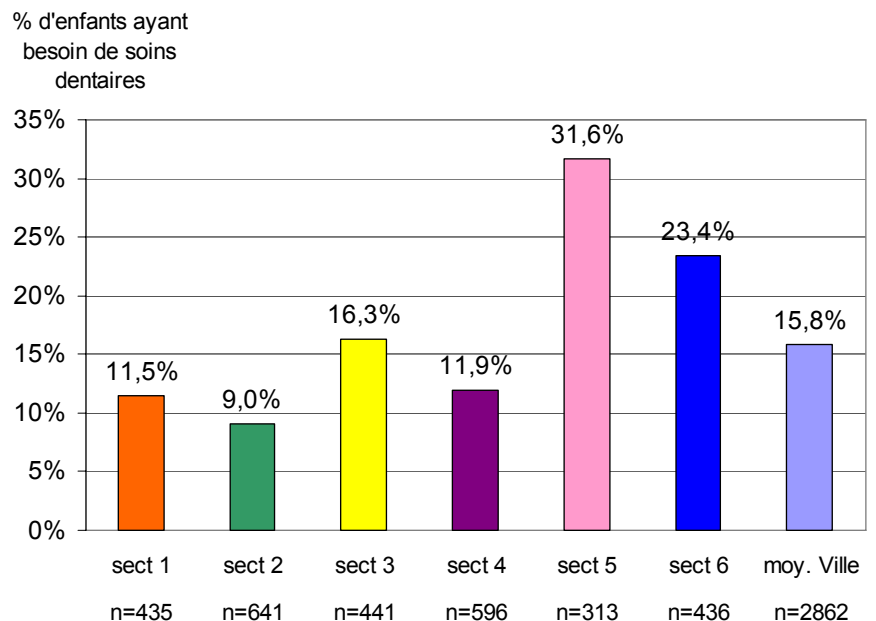
Les enfants scolarisés dans les écoles hors Zone Urbaine Sensible (ZUS) présentent une meilleure santé bucco-dentaire et un meilleur accès aux soins que les enfants scolarisés en ZUS.

En GS en 2007-2008, 82% des enfants hors ZUS sont indemnes de caries de dentaires (parmi 1033 enfants examinés), versus 67% en ZUS (parmi 361 enfants examinés).

L'indice de soins (qui correspond au nombre de dents soignées rapporté au nombre de dents soignées et cariées) est 2 fois plus élevé en hors ZUS qu'en ZUS (0,2 versus 0,4).

Le besoin de soins dentaires correspond au pourcentage d'enfants présentant au moins une carie non soignée. Les enfants des secteurs 5 et 6 nécessitent davantage de soins que les enfants des autres secteurs.

Représentation par secteur du pourcentage des enfants de Grande Section nécessitant des soins dentaires, d'après les données cumulées des années 2006-2007 et 2007-2008 du Service Municipal de Santé Scolaire :



OFFRE DE SOINS

Les quartiers du centre ville sont les mieux couverts en terme d'offre de soins. En effet ils concentrent un nombre important de praticiens – particulièrement des spécialistes – et le temps d'accès y est parmi les plus faibles. Ce constat se vérifie à Grenoble comme dans la plupart des grandes villes françaises : les quartiers les plus en difficultés sont généralement les moins bien "desservis" en offre médicale.

L'étude menée par l'ANSA démontre que l'implantation des centres de santé de l'AGECSA dans les quartiers en Zone Urbaines Sensibles de Grenoble constitue un outil efficace de lutte contre les inégalités d'accès aux soins. Ce type d'organisation collective de soins a un impact positif sur la qualité de prise en charge des patients et leur suivi médical.



Pour en savoir plus :

Enquête DRASS-Ville de Grenoble-CG38 sur la santé (en cours)

Bilan des travaux conduits avec l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives sur les Centres de Santé de la Ville de Grenoble –(Juin 2008)

Zoom sur l'accès aux soins des plus défavorisés à l'infra communal...

Part des assurés sociaux (Régime Général) couverts par la CMU-C (Source : CNAM - 2007)

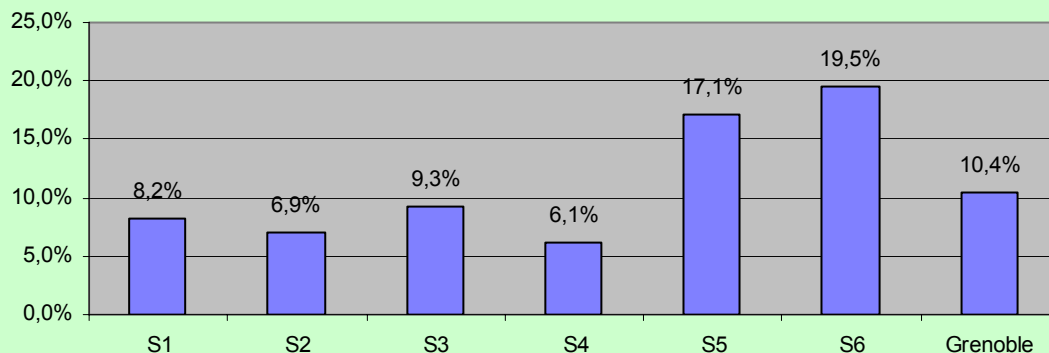
Rappel : La CMU-C ouvre droit à la prise en charge, avec dispense d'avance de frais, de la partie non remboursable des honoraires des professionnels de la santé, des médicaments ou des frais d'hospitalisation. Elle couvre également, dans certaines limites, les prothèses dentaires, les lunettes ou d'autres produits et appareils médicaux. La CMUC est soumise à condition de résidence et à condition de ressources. Pour les personnes âgées, le minimum vieillesse se substitue à la CMUC.

Les données portent sur la population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, elles concernent les personnes couvertes (ayant-droit inclus). Le champ exclut les mutuelles (notamment les mutuelles d'étudiants, ce qui provoque une nette sous représentation de la tranche 18-25 ans), la fonction publique d'Etat et les régimes spéciaux.

En moyenne sur la ville de Grenoble, **10% des assurés sociaux sont bénéficiaires de la CMU-C en 2007**. 52% des bénéficiaires sont des femmes.

19,5% des assurés sociaux de moins de 18 ans bénéficient de cette couverture, ils sont 10% parmi les 25-50 ans et 8,5% parmi les 50-60 ans.

Part des bénéficiaires de la CMU-C parmi les assurés sociaux - CNAM 2007



4 des 6 secteurs de la ville se situent en dessous de la moyenne ville (la part la plus basse est de 6% dans le secteur 4). Les secteurs 5 et 6 comptent 17 à 19% de bénéficiaires de la CMU-C parmi les assurés sociaux résidents.

10 des 73 IRIS de Grenoble présentent un taux de bénéficiaires de la CMU-C supérieur à 20% parmi lesquels 5 IRIS du secteur 6 (Les Trembles, Arlequin, VO Sud, VO Nord et Baladins), 4 IRIS du secteur 5 (Paul Cocat avec la part la plus élevée de la ville : 31%, Teisseire, Jouhaux et Abbaye) et 1 IRIS du secteur 3 (Mistral : 27%).

A noter : le secteur 2 est le seul secteur de la ville où la part des bénéficiaires hommes est majoritaire (51,5%).

Les bénéficiaires de la CMU-C de moins de 18 ans sont proportionnellement plus présents dans le secteur 5 (32%) que dans le secteur 6 (29%). Ces données nous donnent indirectement des informations sur la pauvreté des enfants vivant dans les secteurs 5 et 6 de la ville, plus touchés que les autres.

A noter : l'IRIS Mistral concentre des signaux de niveaux proches des secteurs 5 et 6 (voire au dessus : 39% des moins de 18 ans, 27% des 25-50 ans) mais les quartiers alentours étant peu touchés, la moyenne du secteur 3 masque cette situation.

PARTIE II

**APPROCHE
PAR LES PUBLICS**



1. PERSONNES AGEES

Les chiffres et tendances clés

Environ 28900 personnes âgées de plus de 60 ans à Grenoble, dont 12000 de plus de 75 ans

Revenu médian par unité de consommation des 60-74 ans : 16 500€ en 2005

Revenu médian par unité de consommation des 75 ans et plus : 17 400€ en 2005

8500 retraités au niveau du minimum vieillesse en 2006

2100 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en 2007

4700 personnes âgées suivies par le Service Social Personnes Agées du CCAS avec des profils de population variés selon les secteurs

Préalable : l'analyse qui suit ne rendra pas compte de toutes les actions en faveur des personnes âgées du CCAS, mais vise à repérer les grandes tendances qui se dégagent de la connaissance des personnes âgées à Grenoble et de la sous-population connue du CCAS.

POPULATION DE REFERENCE : ENVIRON 12000 PERSONNES AGEES DE 75 ANS ET PLUS

8500 RETRAITES AU MINIMUM VIEILLESSE

2100 BENEFICIAIRES DE L'APA

Répartition par âge

Au dernier recensement de la population (1999), la ville de Grenoble comptait 30200 personnes âgées, parmi lesquelles **12000 âgées de plus de 75 ans**.

En 2005, selon les estimations de l'INSEE²⁰, la population de 60 ans et plus est estimée à 28 900 personnes. **Entre 1999 et 2005, la population âgée aurait donc diminué à Grenoble** (environ -0,5% par an), alors qu'elle a tendance à augmenter dans l'ensemble des communes de la Metro (+0.6% par an).

Les jeunes de moins de 20 ans sont désormais plus nombreux que la population âgée (21% de la population grenobloise contre 19%).

Les secteurs 4, 2 puis 3 sont ceux qui regroupent les volumes les plus importants de personnes âgées de plus de 75 ans et également là où elles pèsent le plus dans la structure par âge du quartier. Cette frange de la population est sous représentée numériquement dans le secteur 6, dont la structure par âge est jeune.

A noter : les 60-74 ans sont sur représentés dans les secteurs 3 et 5 laissant présager d'un vieillissement à venir sur ces secteurs, comme sur le secteur 6.

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Le poids des 75 ans et plus parmi les personnes âgées :

Leur poids est plus élevé à Grenoble que dans les 7 communes de + de 10000 habitants qui l'entourent.

Le poids de l'isolement :

La concentration de personnes seules à Grenoble est supérieure au taux de l'agglomération.

Source : Retraités Régime Général – CRAM 2006

²⁰ Estimations qui n'ont pas de valeur légale



Les personnes âgées et leur entourage

Près de 48% des personnes âgées de plus de 75 ans vivaient seules au dernier recensement.

En lissant l'effet volume, ce sont les personnes âgées vivant dans le secteur 1 qui auraient le plus tendance à vieillir seules (55%) et à l'inverse dans le secteur 5 qu'elles le seraient le moins (43%).

Attention : vivre seul ne signifie pas vivre isolé !

En 1999, **le potentiel d'aidants est de 3,3 pour une personne à aider.** Selon les secteurs de la ville le ratio aidants/aidés varie : proche de 2,5 dans les secteurs 1, 2 et 4, il est significativement plus élevé dans les secteurs 6 et 5.

Il se calcule en rapportant le nombre de 55-64 ans à celui des plus de 85 ans et indique ainsi le potentiel d'aidants naturels (enfants, proches, voisins) pour une personne d'âge avancé.

Ratio Aidants / Aidés (INSEE Recensement 1999)							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Grenoble
Nombre de 55-64 ans pour 1 personne de 85 ans et plus	2,5	2,5	3,7	2,8	5,1	9,1	3,3

NB : Découpages secteurs en vigueur en 1999

Dès que les données du nouveau recensement seront disponibles, il sera possible de réactualiser ce ratio.

A titre indicatif, il était de 3,9 aidants pour une personne à aider à l'échelle nationale en 1999. Attention : il s'agit d'une approche théorique du potentiel d'aidants nécessitant d'être croisée avec les observations faites par les professionnels. Celles-ci semblent confirmer la présence de formes de solidarité familiale ou de voisinage particulièrement développées dans les secteurs 5 et 6.

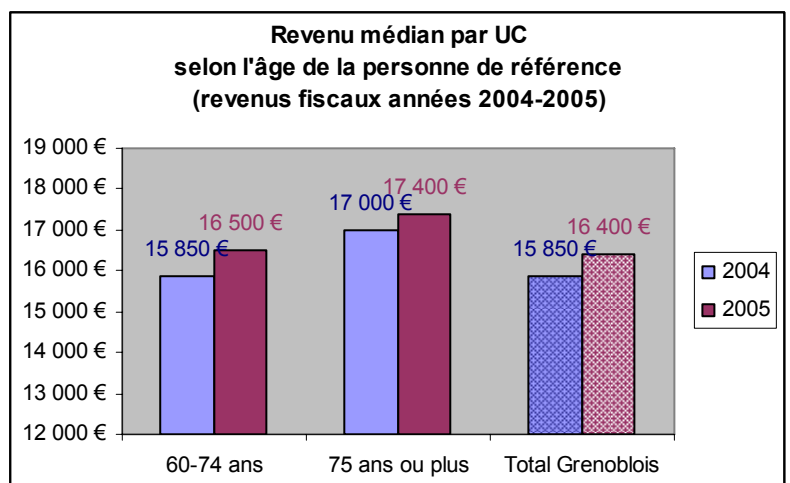
Vers une paupérisation des personnes âgées ?

A Grenoble, les personnes âgées ont tendance à être plus riches que l'ensemble des grenoblois. Toutefois, en regard des revenus des ménages du même âge de l'unité urbaine, les personnes âgées grenobloises sont moins bien loties.

De plus, plusieurs signaux indiquent une perspective d'appauvrissement.

Les revenus des plus de 75 ans ont augmenté moins vite que la moyenne grenobloise entre 2004 et 2005.

A noter : **les 60-74 à Grenoble disposent de revenus plus faibles que les + de 75 ans.** Il s'agit là d'une spécificité puisque la situation inverse est généralement observée aux échelles supra communales où le niveau de revenus de la génération des 60-74 ans est supérieur à celui des 75 ans et plus. Cette génération des 60-74 ans franchira progressivement le cap des 75 ans avec probablement moins de revenus que n'en avait la génération précédente.





Alors que le nombre de retraités (régime général) baissait légèrement sur la période 2005-2006 (-0.2%), **le nombre de retraités au niveau du minimum vieillesse²¹ continuait d'augmenter** (+3.8%) de même que la part d'entre eux bénéficiant de l'Allocation Supplémentaire de Vieillesse pour l'atteindre (+7.3%). En 2006, 8500 retraités se situaient au niveau du minimum vieillesse.

Autres indications complémentaires : les personnes âgées représentent 22% des ménages demandeurs d'une aide financière auprès du Service d'Aide Sociale Facultative du CCAS, ce qui représente 330 ménages en 2007 dont la grande majorité ont entre 60 et 74 ans. Le nombre de dossiers de demandes d'aide sociale légale pour l'hébergement, les repas ou une aide ménagère est passé de 177 en 2006 à 227 en 2007.

A noter : aucune information sur les revenus des personnes âgées n'est disponible à l'infra-communal.

L'évolution de la dépendance des personnes âgées

Postulat : l'approche à partir du recours à l'APA reflète approximativement la population âgée dépendante, même si l'APA n'est pas toujours demandée pour diverses raisons (revenus élevés, va et vient au pays etc.)

- **Données Conseil Général de l'Isère**

2100 personnes âgées bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile ou en établissement à Grenoble fin 2007, soit une augmentation de 5.8% par rapport à 2006.

- Les $\frac{3}{4}$ sont des femmes
- 87% sont âgées de + de 75 ans
- Les $\frac{3}{4}$ d'entre-elles vivent à leur domicile

- **Données Service Social Personnes Agées du CCAS**

Préalable : la différence entre les chiffres CG38 et SSPA concernant les bénéficiaires de l'APA à domicile s'explique par la date différente d'événement marquant l'entrée dans le dispositif et les différences d'informations connues pour l'actualisation des situations.

Près de 1900 personnes âgées bénéficient de l'APA à domicile en 2007 à Grenoble, soit une hausse de 13% par rapport à l'année précédente. En moyenne 22% des bénéficiaires de l'APA à domicile sont évaluées en GIR 1 et 2, niveaux les plus avancés de perte d'autonomie.

Le proportion de personnes âgées dépendantes est plus élevée dans les secteurs 6 et 5 de la ville. En revanche, elles sont sous représentées dans le secteur 3.

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par secteur en 2007							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	TOTAL
Nombre	229	407	238	488	362	160	1884
Indice de concentration*	1	1	0.6	1	1.4	1.6	1

* approché (répartition des bénéficiaires / répartition des 75 ans et plus).

Le dispositif Plan d'Action Personnalisé (PAP), qui répond aux besoins des personnes âgées évaluées en GIR 5 et 6, est pris en charge par le SSPA du CCAS depuis Septembre 2007 par convention avec la CRAM.

Entre septembre et décembre 2007, 200 personnes âgées ont bénéficié d'un PAP, quasiment la moitié d'entre-elles résident dans les secteurs 1 et 2 de la Ville.

²¹ soit près de 620€ par mois pour une personne seule.



POPULATION EN DEMANDE AUPRES DU CCAS

Le Registre des personnes fragiles

Fin 2007, 930 personnes âgées étaient inscrites au Registre des personnes fragiles – rendu obligatoire dans les communes après la canicule de 2003 –, auquel toute personne âgée peut adhérer après une démarche volontaire.

Motifs des appels à la ligne téléphonique dédiée aux personnes âgées (04 76 69 45 45)

Les renseignements recherchés concernent majoritairement 3 problématiques :

- l'isolement des personnes âgées et l'inquiétude de leurs proches
- la recherche de professionnels pour le soutien à domicile
- les renseignements sur les établissements d'hébergement

Les types d'interventions sociales du Service Social Personnes Agées

Ils sont présentés dans le volet « population en demande » puisque étroitement liés aux demandes des personnes âgées. **Le soutien à domicile et l'accès aux droits sont les deux principaux motifs d'intervention** du SSPA en 2007, ils recouvrent 2/3 des sollicitations. La prégnance de ces deux types d'interventions s'explique par l'importance prise par les dispositifs APA et PAP.

Les aides financières sont le 3^{ème} motif le plus traité mais représentent seulement 9% des interventions. Le projet d'accueil en établissement d'hébergement arrive juste derrière.

Selon les secteurs, le poids de ces motifs varie. Les interventions liées au soutien à domicile sont plus représentées dans les secteurs 3 et 4 qu'en moyenne sur la ville. Pourtant ce ne sont pas les secteurs où l'indice de concentration des bénéficiaires de l'APA à domicile est le plus élevé. Sur les secteurs 2, 5 et 6 l'accès aux droits arrive souvent en 2^{ème} position derrière le soutien à domicile mais fait l'objet d'une part plus conséquente des interventions. La problématique des sollicitations liées à des aides financières se manifeste fortement dans le secteur 6.

Les demandes d'entrée en EHPAD

Une offre de places stable, face à un volume croissant de demandes

Fin 2007, 1170 personnes étaient inscrites sur la liste unique de demande d'entrée en EHPAD grenoblois (EHPAD associatifs et CCAS). Parmi celles-ci, 440 se déclaraient prêtes à entrer (soit 38%), les autres ont déposé des "demandes de précaution".

Toutes demandes confondues, les ¾ des inscrits sont âgés de plus de 80 ans et 27% des demandeurs ne résident pas à Grenoble (ils déposent une demande sur la base d'un rapprochement familial).

Demandes d'entrée en EHPAD par secteur de résidence									
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Hors Grenoble	NC*	TOTAL
Nombre	142	192	125	199	122	49	313	25	1167
Répartition (%)	12%	16%	11%	17%	10%	4%	27%	2%	100%

* NC = non communiqué

A l'échelle de la ville, les demandes les plus nombreuses sont enregistrées dans les secteurs 2 et 4, puisqu'ils recouvrent les effectifs les plus importants de personnes âgées. A l'inverse les secteurs 5 et 6 regroupent moins de personnes âgées, d'où leur moindre représentation dans les demandes d'entrée. Le faible nombre de demandes sur le secteur 3 est plus surprenant. Pour ces 3 secteurs, plusieurs hypothèses complémentaires peuvent expliquer cette demande moindre : plus de solidarités familiales ou de voisinage, moins de personnes vivant seules, des ressources financières plus faibles et une population issue de l'immigration moins habituée à entrer en établissement.



Le nombre de demandes déposées va croissant depuis l'ouverture de la liste unique : fin 2006, seules 900 personnes étaient inscrites. Cela reflète probablement à la fois une augmentation des besoins liées à la dépendance mais également une meilleure information du public. Pour autant, certaines des places proposées à des personnes étant inscrites comme "prêtes à entrer" sont refusées par celles-ci, témoignant ainsi de stratégies de précaution mais aussi des réticences à la proposition d'une entrée rapide et au changement d'environnement.

Rapporté aux capacités offertes en EHPAD, le volume de demandes est très élevé. Rappel : 381 places en EHPAD sont disponibles sur Grenoble en 2007, dont 182 gérées par le CCAS. Seules une centaine de places se libèrent chaque année. A cela il faut rajouter les places dans l'unique EHPAD privé de la ville : 93 (pour lesquelles les demandes sont gérées à part, hors liste unique).

Les demandes d'entrée en EHPA (Logement-Foyer)

Les demandes, principalement motivées par l'isolement, trouvent pratiquement toutes des réponses.

56 demandes d'entrée sont passées en Commission en 2007, parmi lesquelles 53 ont été accordées. Les refus correspondent à des personnes dont l'état ne relève pas d'un EHPA.

En 2006, les demandes étaient supérieures (75) et avaient également été satisfaites pour 90% d'entre-elles.

Les demandeurs, composés à hauteur de $\frac{3}{4}$ par des femmes, cherchent avant tout à rompre une situation d'isolement. Le public masculin demande à un âge plus jeune et autant pour des problèmes sociaux que pour l'isolement.

POPULATION PRISE EN CHARGE PAR LE CCAS

Bénéficiaires des services et structures CCAS en 2007						
	SSPA	EHPAD	EHPA (logement- foyer)	SSIAD	RAD	EPA (restauration du midi)
Nombre de bénéficiaires 2007	4697	246	464	366	813	556
Age moyen	80	89	83	84	83	79
% de femmes	66	78	73	68,5	72	74

Note : le nombre de bénéficiaires correspond à la file active c'est-à-dire au nombre de personnes âgées distinctes ayant fait usage du service ou de l'établissement sur l'année 2007.

Bénéficiaires de moins de 60 ans exclus du volume global

Rappel capacités EHPAD CCAS : 182 lits. 104 personnes ont été admises en cours d'année

Rappel capacités EHPA hébergement : environ 440

- **Plus des $\frac{3}{4}$ des personnes âgées accompagnées par les services du CCAS ont plus de 75 ans.** Rappel : les plus de 75 ans représentent seulement 40% de la population âgée à Grenoble. Le public en hébergement et les personnes recourant aux services de soutien à domicile du CCAS sont les plus avancés en âge.
- **Les personnes vivant seules sont nettement sur représentées.**
- Peu d'informations sur les ressources du public personnes âgées sont disponibles à ce jour dans les fichiers CCAS.
- A noter : les personnes âgées se déplacent pour aller se restaurer dans les Espaces Personnes Agées mais l'absence d'implantation d'un tel équipement dans le secteur limite le nombre de bénéficiaires. 85% des usagers des EPA s'y restaurent moins de 2 fois par semaine et une majorité ne participent qu'aux repas festifs.



Les profils de population par secteur (Sources : SSPA – INSEE – Dispositif d'observation Grenoble)

Secteur 1 : une **population âgée qui recourt fortement aux différents services du CCAS**, alors même que le taux de bénéficiaires de l'APA est dans la moyenne (mais que le nombre de PAP est important). Au dernier recensement, la part des personnes vivant seules était plus élevée dans ce secteur que dans le reste de la ville.

Secteur 2 : des personnes âgées aux **profils variés** cohabitent : des ménages à très haut niveau de revenus, d'autres en grande fragilité financière. Globalement, les nombreuses personnes âgées vivant dans ce secteur sont moins touchées par la dépendance qu'ailleurs. Une partie de la population dispose d'un entourage familial aidant, une autre partie est davantage isolée. A noter : l'Association pour l'Aide à Domicile aux Personnes Agées (ADPA) intervient largement sur ce secteur.

Secteur 3 : les personnes âgées présentent des **caractéristiques proches de la moyenne**. Mais cette analyse par secteur « moyennise » et masque l'hétérogénéité des sous-quartiers, notamment la situation du quartier Mistral qui concentre des signaux de difficultés économiques et sociales parmi les plus élevés de la ville. Sur l'ensemble du secteur, la population est globalement moins touchée par la dépendance, ce qui pourrait expliquer la sous représentation de la population du secteur dans le recours aux services offerts par le CCAS. C'est dans ce secteur que les plus de 75 ans sont les moins accompagnés par le Service Social.

Secteur 4 : la **population âgée est sur représentée** dans ce secteur, surtout les plus de 75 ans. Mais ces personnes âgées sont sous représentées dans le recours aux services du CCAS. Les motifs de demandes concernant le maintien à domicile auprès du SSPA sont pourtant plus élevés que dans le reste de la ville : les réponses doivent être plus qu'ailleurs trouvées dans l'entourage ou auprès d'autres institutions ou associations d'aide à domicile.

Secteur 5 : la **population âgée est plutôt jeune mais avec un taux de bénéficiaires de l'APA élevé** et au niveau de dépendance déjà avancé. Le recours aux différents services offerts par le CCAS est ancré. La majorité des demandes adressées au service social concerne des problématiques d'accès aux droits.

Secteur 6 : le volume de personnes âgées est faible mais elles présentent des **signaux cumulés de difficultés**. Population plutôt jeune, toutefois les personnes âgées dépendantes sont sur représentées. Cela explique un taux de recours aux services offerts par le CCAS parmi les plus élevés. Les demandes d'aides financières adressées au SSPA témoignent de difficultés liées à la faiblesse des revenus.

TENTATIVES DE CARACTERISATION DES BESOINS LIES A LA PERSONNE AGEE ET A SON ENTOURAGE

Des besoins d'informations et d'accompagnement dans les démarches

- Sur l'offre d'hébergement et de services de soutien à domicile
- Sur l'ouverture des droits à la retraite et aux compléments de retraite, mais aussi aux aides au logement, à la CMU etc.

Des besoins liés à la perte d'autonomie et à la dépendance

- Besoins de mise en place de services de soutien à domicile
- Besoins d'adaptation du logement



Des besoins liés à la solvabilisation des personnes âgées en difficulté financière

Des besoins liés à la lutte contre l'isolement ou la solitude et au maintien de réseaux relationnels

SYNTHESE ET QUESTIONNEMENTS

D'une manière générale, la tendance à la stabilisation du nombre global de personnes âgées se confirme, mais :

- le public en demande auprès du CCAS et bénéficiant de services augmente ;
- le volume de personnes âgées dépendantes continue de progresser ;
- la paupérisation d'une partie de la population des retraités se confirme ;

la population prise en charge risque donc de cumuler des problèmes sociaux et des difficultés liées au vieillissement et à la dépendance. Cela se déclinera de manière plus ou moins prononcée selon les secteurs de la ville.

Affiner la connaissance des revenus de la population âgée par quartier ? Peu de données exhaustives sont jusque-là disponibles à l'infra-communal. Elles permettraient de préciser les risques de paupérisation.

Cartographier la population âgée dépendante ? Une vision par quartier des bénéficiaires de l'APA à domicile permettrait de mieux les localiser et d'explorer les possibilités d'actions territorialisées à mettre en place. Il s'agirait d'une première étape afin d'appréhender les besoins spécifiques de cette population en terme d'adaptation des logements et de préparation à une éventuelle entrée en EHPAD pour les personnes aux niveaux de dépendance les plus avancés. Croisée aux données de l'INSEE, une cartographie indiquerait également s'il y a des zones où le recours à l'APA paraît anormalement faible, supposant ainsi des phénomènes de non-recours.

Mieux qualifier le rôle joué par l'entourage ? Vivre seul ou en couple modifie la nature des besoins, tout comme la présence ou non d'un entourage (familial, amical, de voisinage) qui apporte diverses formes de soutien. La mise en lumière du rôle déterminant joué par les aidants pourrait participer à leur meilleure reconnaissance et à leur inclusion progressive dans la politique gérontologique.

Pour en savoir plus :

Cahier Personnes Agées du dispositif partagé d'observation sociale économique et urbaine de Grenoble

Observatoire Gérontologique 2007, Service Ressources Personnes Agées du CCAS Population & Sociétés n°444, Avril 2008 : « Comment les personnes dépendantes seront-elles entourées en 2030 ? Projections Européennes » [Bulletin Mensuel d'Information de l'INED]



2. ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Les chiffres et tendances clés

5700 enfants de moins de 3 ans à Grenoble (estimation)

2300 naissances en 2007

Près de 29% des enfants vivent dans un ménage sous le seuil de bas revenus

1500 demandes pour une place en accueil régulier déposées (Année 2007-2008)

La crèche et l'assistante maternelle indépendante sont les deux principaux modes d'accueil (en dehors de la famille). Ils permettent à près de 40-45% des moins de 3 ans d'être accueillis.

Préalable : les éléments d'analyse portant sur la population en demande et la population prise en charge par le CCAS porteront principalement sur l'accueil régulier (crèches collectives et familiales) car la connaissance du public fréquentant l'accueil occasionnel est plus restreinte.

POPULATION DE REFERENCE : ENVIRON 5700 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DONT 1650 VIVANT SOUS LE SEUIL DE BAS REVENUS

L'estimation de la population des moins de 3 ans est basée sur la connaissance de ce public par la CAF : **5666 enfants de moins de 3 ans sont dénombrés en 2007²²**.

Caractéristiques des enfants de moins de 3ans - CAF 2007 et INSEE 2006

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total Grenoble
Nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus	879	860	917	1063	801	1146	5666
Répartition par secteur (%)	16%	15%	16%	19%	14%	20%	100%
dont enfant vivant dans un ménage à bas revenus	181	179	257	220	374	436	1648
Part d'enfants du secteur (%)	21%	21%	28%	21%	47%	38%	29%
dont enfant vivant dans un foyer monoparental	95	108	130	133	169	179	815
Part d'enfants du secteur (%)	11%	13%	14%	13%	21%	16%	14%
dont enfant vivant dans un ménage actif *	548	543	474	611	292	430	2898
Part d'enfants du secteur (%)	63%	64%	52%	58%	37%	38%	52%
Naissances 2006	389	448	346	427	276	372	2258
Taux de naissances pour 1000 habitants	16‰	13‰	14‰	13‰	18‰	17‰	15‰

Remarques : Secteurs approchés. Attention : les 6 secteurs ville sont inégaux en terme de population totale, ce qui influence le nombre de naissances.

* ménage actif : parents travaillent ou sont au chômage. Lorsqu'il y a au moins un parent inactif alors l'enfant n'est pas comptabilisé comme étant dans un ménage actif.

Note de lecture : en Décembre 2007, la CAF connaît 5666 enfants de 0 à 2 ans révolus sur Grenoble. 16% d'entre eux résident dans le secteur 1 de la ville. 21% des enfants connus sur le secteur 1 vivent dans un ménage sous le seuil de bas revenus CAF.

²² Il s'agit d'une estimation "minimale" puisque quelques enfants de cette tranche d'âge peuvent ne pas être connus de la CAF. De plus, certains enfants de plus de 3 ans qui ne sont pas encore entrés à l'école maternelle peuvent être accueillis dans les structures, or ceux-ci ne sont pas inclus dans la population de référence qui se limite au moins de 3 ans.



Entre 2006 et 2007, le nombre total d'enfants de moins de 3 ans a progressé de +2.2%. A noter : le nombre d'enfants en bas âge sur les secteurs 3 et 2 (dans une moindre mesure) diminue entre 2006 et 2007.

Ce sont dans les secteurs 4 et 6 de la ville que se situe le plus grand nombre d'enfants de moins de 3 ans. Le secteur 6 se caractérise par un fort dynamisme des naissances (Cf. tableau ci-dessus : taux de naissances pour 1000 habitants). L'indice de jeunesse de la population y est élevé. Quant au secteur 4, il est avec le secteur 2, l'un des secteurs les plus importants en terme de volume de population, ce qui influe sur le volume des enfants en bas âge.

La tendance est à l'augmentation quasi-continue du nombre de naissances à Grenoble depuis 2000, à resituer dans un contexte national de dynamisme démographique. En 2007, l'INSEE a dénombré 2300 naissances.

En 2006, les secteurs 2 et 4 présentent en volume le plus de naissances : cela s'explique en partie par le fait que ce sont les 2 secteurs les plus importants en terme de population totale. Entre 2005 et 2006, la progression moyenne des naissances sur l'ensemble de la ville est proche de 5%. Les secteurs 2 et 3 se distinguent par leurs évolutions :

- Le taux d'évolution est supérieur à la moyenne grenobloise sur le secteur 2. Pourtant, d'après les données de la CAF, les 0-2 ans révolus diminuent légèrement sur la période 2004 à fin 2006. Une des hypothèses serait que sur ce secteur les familles avec un nouveau-né "bougent" plus facilement (vers l'extérieur de Grenoble ?) dans les mois qui suivent sa naissance, d'où un volume important de naissances mais un nombre de 0-2 ans plutôt à la baisse.
- Le secteur 3 se distingue des autres par une diminution du nombre de naissances.

Attention : les évolutions mentionnées ci-dessus portent sur une année seulement, aucune tendance ne peut être dégagée.

1650 enfants de moins de 3 ans vivent dans un ménage à bas revenus²³, soit 29% d'entre eux. Aucune comparaison directe n'est possible avec l'année précédente puisque le seuil de bas revenus utilisé par la CAF a été modifié. A noter : les enfants vivant dans un ménage à bas revenus sont particulièrement surreprésentés dans le secteur 5, puis viennent ceux du secteur 6. Certains quartiers du secteur 2 (Saint Laurent, Notre Dame, Grenette) et du secteur 3 (Mistral) le sont également mais de façon plus circonscrite.

L'accueil en crèche est souvent le seul mode de garde (hors de la famille) accessible financièrement pour ces ménages à faibles ressources.

14% des enfants en bas âge vivent dans une famille monoparentale en 2007, soit une part qui reste stable. Le secteur 5 regroupe le plus de familles de ce type, une configuration familiale pouvant complexifier la problématique de l'accueil.

52% des enfants de moins de 3 ans ont des parents actifs²⁴, d'après les renseignements détenus par la CAF sur le statut d'activité de la famille. Ce taux est identique à celui de l'an dernier. De forts contrastes existent selon les quartiers : la part varie de 37 à 64%. Les secteurs 1, 2 et 4

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Enfants à bas revenus et familles monoparentales : comment se situe Grenoble ?

Grenoble en tant que ville centre concentre proportionnellement davantage d'enfants de moins de 3 ans vivant dans des familles se situant sous le seuil de bas revenus que l'agglomération et le département. La situation est similaire du point de vue de la part des foyers monoparentaux.

En revanche sur ces deux mêmes items, les moins de 3 ans grenoblois seraient en moyenne moins touchés que les enfants des grandes villes de même taille.

²³ La définition du seuil de bas revenus CAF est détaillée dans le lexique. En 2007, il était fixé à 871€ (RUC mensuel).

²⁴ Lorsqu'au moins un des deux parents (ou le monoparent) est inactif alors l'enfant n'est pas comptabilisé ici.



concentrent davantage d'enfants dont les parents sont actifs (occupés ou non) que les autres.

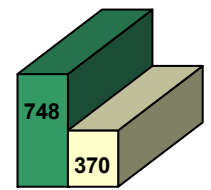
POPULATION EN DEMANDE D'UN MODE D'ACCUEIL REGULIER AUPRES DU CCAS : 1500 DOSSIERS DEPOSES ENTRE SEPTEMBRE 2007 ET JUIN 2008

Préalable : dans les sous-parties population en demande et population prise en charge, le rapprochement entre les enfants de moins de 3 ans vivant dans un ménage à bas revenus (approche CAF) et les enfants à faibles ressources accueillis en équipement CCAS sera souvent tenté. Il convient de noter que pour le CCAS, la notion de familles à faibles ressources signifie que la famille a une base PSU (revenus bruts, hors prestations reçues) inférieur à 10000€/an, sans prise en compte de la composition familiale. Le rapprochement avec les données bas revenus CAF est donc approximatif.

La demande s'accroît et reste à un niveau très élevé : près de 1500 demandes d'accueil régulier déposées pour des temps d'accueil variant de 20 à 100% au regard d'une capacité de 945 places en équivalent temps plein. Avec la mise en place du Pôle Accueil Petite Enfance, les demandes sont de mieux en mieux mesurées.

A noter : en moyenne une place sur deux proposée sur le critère ancienneté est refusée par les parents, ce qui révèle une part de « stratégie » dans le dépôt des demandes, de demande de « précaution » alors même qu'une autre solution de garde a pu être trouvée. ▶▶

Attributions 2007-2008



Ancienneté

■ Propositions □ Refus

L'analyse du public en demande d'une place d'accueil régulier montre :

- une sous-représentation des enfants vivant dans un foyer à faibles ressources** parmi les demandes, comparativement à leur poids dans la population de référence ;
- une représentation neutre des enfants vivant dans un foyer monoparental** parmi les demandes : 14% des demandes émanent de familles monoparentales et parmi l'ensemble des moins de 3 ans ils sont également 14% dans ce cas ;
- une sous-représentation des enfants ayant au moins un de leurs parents sans emploi** parmi les demandes, comparativement à leur poids dans la population de référence.

Plusieurs éléments explicatifs peuvent être avancés :

- Les ménages aux ressources les plus modestes gardent davantage leur enfant à la maison (ou le font garder par la famille) pour des raisons financières. Un calcul « coût/avantage » peut conduire certains d'entre eux à se retirer du marché du travail lorsqu'ils ont des emplois à faible rémunération.
- Les besoins réguliers de garde étant en grande partie guidés par l'activité des parents, les enfants dont l'un des parents ne travaillent pas sont moins « demandeurs », et ce malgré l'évolution du règlement. Ils recourent probablement plus occasionnellement à un mode d'accueil de type halte-garderie.
- Certains parents (le plus souvent les mères) développent un sentiment de culpabilité à faire garder leur enfant alors qu'ils n'ont pas d'emploi (cela est d'autant plus prononcée si l'accueil proposé est en crèche familiale et non collective).

Comment se répartissent les demandes en attente par secteur demandé ?

Ce sont sur les secteurs 1, 2 puis 4 que les tensions offre/demande apparaissent les plus élevées. Pourtant, ce sont ces mêmes secteurs sur lesquels les proportions d'enfants en crèche sont déjà les plus élevées et que le recours à une assistante maternelle est également plus fréquemment utilisé.

Cette situation pourrait refléter la plus grande facilité avec les démarches de demande des parents de ces 3 secteurs parmi les plus favorisés de la ville, leur meilleure connaissance de l'offre, des "réseaux" etc. et par conséquent leurs plus grandes capacités à se mobiliser. Des besoins à l'état de demande potentiellement « endormie » peuvent exister dans les autres secteurs.



POPULATION PRISE EN CHARGE PAR LE CCAS : 20 A 25% DES MOINS DE 3 ANS BENEFICIENT D'UNE PLACE EN ACCUEIL REGULIER DANS UN EQUIPEMENT DU CCAS

Préalable : rendre compte de la population prise en charge est difficile car : l'observation sur l'année civile inclut les mouvements de septembre ; une place peut accueillir plus d'un enfant etc. En croisant le taux de couverture théorique, les extractions faites ponctuellement et les données de l'enquête menée avec l'Ecole d'Economie de Paris, il est possible d'estimer à 20 – 25% le nombre d'enfants accueillis en accueil régulier dans un équipement du CCAS de Grenoble. En flux d'enfants accueillis (accueil régulier et occasionnel) sur l'ensemble de l'année civile, ce sont 3800 enfants qui sont passés dans les équipements.

Autour de 20% des moins de 3 ans bénéficient d'un accueil régulier en crèche CCAS à Grenoble. Les proportions sont différentes selon les secteurs de la ville : elles reflètent des comportements et des taux de couverture inégaux.

Ainsi les secteurs 1 et 2 de la ville, sont ceux où la part d'enfants gardés en crèche est la plus élevée.

Le secteur 4 est proche de la moyenne ville, alors que le taux de couverture est seulement de 11% : les enfants résidant sur ce secteur sont probablement accueillis dans des équipements implantés sur d'autres secteurs.

Le secteur 3 qui a un taux de couverture parmi les plus faibles et également celui qui a le taux de bénéficiaires le plus bas (avec le secteur 5).

Et les assistantes maternelles indépendantes ?

Elles offrent une réponse à **18 à 22% des enfants de moins de 3 ans.**

- Capacités d'accueil : 1200 places
- 1000 enfants bénéficient d'une prestation CAF au titre de l'emploi d'une assistante maternelle.

Environ ¼ des enfants du secteur 1 recourent à un accueil de ce type. Ils sont près de 20% dans les secteurs 2, 3 et 4. Autour de 10% des enfants des secteurs 5 et 6 sont gardés par une assistante maternelle.

Enfants présents en accueil régulier dans un équipement CCAS (Décembre 2007)

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
Répartition par secteur de résidence	284	243	82	193	99	167	1068
Part estimée des enfants du secteur accueillis	33%	28,5%	9%	18%	12%	15%	19%

Données géocodées par l'AURG. 16 hors Grenoble exclus

Note de lecture : en décembre 2007, environ 1/3 des enfants de moins de 3 ans du secteur 1 fréquentaient une structure CCAS en accueil régulier.

Attention : photographie faite en Décembre 2007, à consolider en reproduisant l'extraction chaque année à la même date.

Taux de couverture théorique Equipements CCAS

Nombre de places en accueil régulier pour 100 enfants de moins de 3 ans

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
Taux de couverture théorique (accueil régulier)	20%	28%	14%	11%	14%	14%	17%

Note de lecture : Le taux de couverture se calcule en rapportant le nombre de places au nombre d'enfants (dénominateur). Les places en accueil régulier des équipements CCAS offrent théoriquement une solution de garde à près de 20% des enfants du secteur 1.

A noter : l'implantation de quelques équipements associatifs sur le secteur 4 élève le taux de couverture global du secteur (si les places offertes hors CCAS sont incluses).

Proportionnellement moins d'enfants « pauvres » parmi les accueillis que dans la population de référence...

En prenant pour référence le taux d'enfants à bas revenus connus de la CAF par secteur et en le comparant approximativement à la part d'enfants à faibles ressources dans les équipements, il est remarquable que ces derniers sont plutôt sous représentés en accueil régulier et plutôt sur représentés en accueil occasionnel.



L'accueil occasionnel reçoit une population d'enfants plus fréquemment en situation de pauvreté que l'accueil régulier.
Le revenu médian des familles dont l'enfant a été accueilli en 2007 est relativement élevé, notamment en accueil régulier.

Revenus des familles accueillies en 2007		
	Accueil Régulier	Accueil Occasionnel
Revenu annuel moyen	29 950 €	26 000 €
Revenu annuel médian	28 400 €	18 000 €

Base : revenus bruts déclarés aux impôts

Note de lecture : les familles accueillies en 2007 en équipement CCAS (accueil régulier) ont un revenu moyen annuel de 29950€. Le revenu médian est de 28400€ : 50% des familles accueillies ont un revenu inférieur et 50% un revenu supérieur.

...Mais parmi le flux de nouveaux entrants, les enfants à bas revenus sont représentés à hauteur de leur poids dans la population de référence. Si cette tendance se maintient, alors le décalage précédemment cité se comblera petit à petit.

Sur l'année crèche 2007-2008, 28% des nouveaux entrants vivent dans un ménage à faibles ressources soit une représentation dans des proportions équivalentes au poids de ces enfants dans la population de référence.

Plus de 16% des nouveaux entrants vivent dans un foyer monoparental, soit une sur représentation de ces enfants par rapport à leur part dans la population de référence.

A noter : le nombre d'admissions sur le critère handicap (de l'enfant ou de ses parents) a augmenté sur les deux dernières années, en partie grâce à une meilleure connaissance du règlement intérieur qui définit une priorité d'accès à ce public.

La crèche et l'assistante maternelle indépendante sont les deux principaux modes de garde (en dehors de la famille). **Tous deux réunis, ils permettent à près de 40-45% des moins de 3 ans d'être accueillis.** Toutefois les enfants des secteurs 3, 5 et 6 sont en deçà de ce taux. Le secteur 3 recourt dans une proportion proche de la moyenne à la garde par une assistante maternelle mais peu à l'accueil régulier en crèche. Alors que sur les secteurs 5 et 6, la faible proportion d'enfants gardés par des assistantes maternelles vient s'ajouter à un taux d'enfants en crèche inférieur à la moyenne ville.

A noter : au moins 1000 enfants sont gardés principalement par leurs parents : ceux-ci perçoivent le complément d'activité de la PAJE à taux plein (soit 18% des moins de 3 ans). 2% des enfants en bas âge sont gardés par une employée à domicile. Les autres solutions d'accueil (famille, amis, nounou non déclarée, parents au foyer n'ouvrant pas droit au complément de la PAJE etc.) sont difficilement quantifiables.

TENTATIVES DE CARACTERISATION DES BESOINS DU PUBLIC

Des besoins liés aux enfants :

- Favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant, lui faire vivre des expériences à l'extérieur de la famille dès les premières années de sa vie
- Répondre aux besoins spécifiques de certains enfants (enfants porteurs d'handicap ; faisant l'objet d'un signalement PMI etc.), leur offrir l'opportunité d'échanger avec d'autres enfants et adultes



Des besoins liés aux parents :

- Accéder à l'information liée aux modes de garde et aux prestations versées
- Accueillir l'enfant pendant que les parents travaillent
- Limiter, diminuer les freins à la reprise d'emploi (notamment des femmes) après l'arrivée d'un enfant
- Adapter l'accueil de l'enfant aux changements de situation, avoir une souplesse
- Etre rassuré, sécurisé, en confiance, permettre aux parents de se détacher progressivement de leur enfant, particulièrement lorsque la famille est monoparentale
- Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale

Des besoins communs :

- Participer à la réduction des inégalités sociales, l'éducation est un droit dès la naissance
- Lutter contre la pauvreté infantile
- Eviter d'autres formes de « pauvreté » par exemple « relationnelle » des enfants et de leurs parents
- Se préparer à l'entrée en maternelle

SYNTHESE ET QUESTIONNEMENTS

A côté de l'enjeu principal de favoriser le développement des enfants de familles défavorisées et de prévenir les inégalités sociales, les structures d'accueil permettent aux parents qui travaillent de trouver une solution d'accueil pour leurs enfants et soutenir ainsi l'emploi des femmes.

Les enfants vivant dans des familles à bas revenus bénéficient d'un critère de priorité et entrent plus rapidement que les autres... mais ils demandent globalement moins. Ainsi jusqu'à présent, comme le souligne l'enquête menée avec l'Ecole d'Economie de Paris, les familles aisées sont celles qui font l'usage le plus intensif des équipements municipaux.

Suivre l'item "familles à bas revenus" parmi les flux de nouveaux entrants ? En parallèle des données de contexte de la CAF, le suivi des demandes et des admissions en accueil régulier sur critère de faibles ressources (sur une base de calcul comparable à celle utilisée par la CAF) permettrait de mesurer plus finement la sous ou sur-représentation de cette frange de la population dans les équipements CCAS.

Mesurer la progression de la présence d'enfants dont les parents sont sans emploi ? Les impacts de l'ouverture des équipements à ces familles il y a quelques années nécessitent d'être évalués : évolution des demandes exprimées par ce type de familles, impacts sur la structure de la population accueillie dans les équipements, effets du passage en crèche pour ces enfants.

Améliorer l'observation de la population en demande d'accueil occasionnel ? Parvenir à quantifier la part d'enfants fréquentant les équipements en détaillant les temps d'accueil ; développer la connaissance des besoins de ce public et de ses caractéristiques, permettrait d'approcher le rayonnement de ces équipements de proximité notamment auprès des familles les plus précaires.

Elargir notre champ d'observation au public accueilli par les autres structures grenobloises ? Les crèches associatives et privées pourraient être associées à la démarche d'observation menée par le CCAS afin d'enrichir les données traitées et participer à leur interprétation.

Pour en savoir plus :

Cahier Enfance du dispositif partagé d'observation sociale économique et urbaine de Grenoble
Enquête « Famille et modes de garde » (E.Maurin et D.Roy)



3. FAMILLES

Les chiffres et tendances clés

18 000 familles au sens de l'INSEE en 1999

14 000 familles avec enfants connues de la CAF en 2007
 1/3 d'entre-elles vivent sous le seuil de bas revenus

440 familles ont été accompagnées dans leur projet de vacances en 2008 par les centres sociaux (soit 1470 personnes)

Préambule : Deux principales sources de données seront mobilisées pour qualifier la population des familles à Grenoble, mais toutes deux présentent des limites. Les données de l'INSEE sont exhaustives et disponibles à l'infra communal mais anciennes (1999) et la définition retenue de la famille est très large. Les données de la CAF sont plus récentes (2007) mais relatives à la population des familles allocataires, soit une partie seulement des familles grenobloises.

L'objectif du descriptif sur la population de référence est de donner quelques points de repères sur les familles avec enfants à Grenoble, public auquel les centres sociaux s'adressent. Ainsi, les deux sources précédemment citées seront mobilisées pour donner des éléments de cadrage.

POPULATION DE REFERENCE : AU MOINS 14000 FAMILLES AVEC ENFANTS

Près de 18000 familles avec enfants âgés de 0 à 24 ans étaient présentes à Grenoble en 1999, dont 27% de familles monoparentales.

Familles avec enfants de 0-24 ans - INSEE RGP 99							Total Grenoble
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	
Familles avec enfants de 0-24 ans	2308	3564	3048	3744	1800	3432	17896
Répartition	13%	20%	17%	21%	10%	19%	100%
dont part de familles monoparentales (%)	26	26	25	23	32	31	27

Comparativement à la répartition des ménages grenoblois, les familles sont fortement sur représentées dans le secteur 6 de la ville et de manière moins prononcée sur les secteurs 3 et 5. Dans ces secteurs, le parc de logements est adapté à l'accueil de ce type de population. Les secteurs du nord de Grenoble se composent de logements de plus petite taille, les familles y sont sous représentées.

A noter : la part des familles monoparentales varie autour de 25% selon les quartiers.

En 2007, la CAF connaît 14000 familles avec enfants. Pour la CAF, une famille est un ménage avec au moins un enfant à charge au sens des prestations familiales, c'est-à-dire âgé de 0 à 19 ans révolus.

32% de ces familles sont monoparentales

Attention : compte tenu du champ d'action de la CAF et des prestations qu'elles versent, une partie des familles avec un seul enfant peut ne pas être connue.

Structure des familles allocataires - CAF 2007		
1 enfant	5156	37%
2 enfants	5818	42%
3 enfants ou +	3025	22%
Total	13999	100%



Environ 4700 ménages avec enfants vivent sous le seuil de bas revenus (parmi lesquels 57% de familles monoparentales).

Cela signifie qu'un tiers des familles connues de la CAF se situent sous le seuil de bas revenus.

Depuis 2007, le seuil de bas revenus est désormais égal à 60% de la médiane des revenus, alors qu'il se situait à 50% auparavant. Ce changement explique l'augmentation du nombre d'allocataires CAF bas revenus avec enfants entre 2006 et 2007 de 21% à Grenoble et de 24% sur l'ensemble de la Métro.

A noter : calculé sur l'ensemble des allocataires bas revenus (isolés et couples sans enfant inclus), le taux d'évolution 2006-2007 est de +18% à Grenoble et de +20% sur la Métro.

Les études menées par la CNAF ont démontré que l'élévation du seuil de bas revenus à 60% de la médiane modifiait la structure des allocataires bas revenus en incluant désormais davantage de familles.

Familles avec enfants en situation de handicap

- **340 familles bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) en 2007.** Destinée aux familles avec un enfant handicapé de moins de 20 ans à charge, elle vise à aider les parents pour l'éducation et les soins à lui apporter.

Source : CAF 2007

Grenoble par rapport aux échelles supra communales...

Les signes de précarité liés aux difficultés familiales dans l'agglomération grenobloise

Grenoble regroupe les signes de précarité parmi les plus élevés de l'agglomération, sauf pour la précarité liée à la famille où Echirolles présente des signaux encore plus marqués qu'à Grenoble. Au sud de Grenoble (Secteurs 5 et 6) et au nord d'Echirolles, les familles avec enfants sous le seuil de bas revenus sont nettement sur-représentées avec notamment des configurations monoparentales. Dans le quartier Mistral à Grenoble, ce sont davantage les couples à bas revenus ayant au moins deux enfants qui sont plus présents qu'ailleurs. D'autres poches importantes de précarité sont localisées autour de la ZUS Renaudie à Saint Martin et à la jonction entre Echirolles et Pont de Claix, toutes deux présentent des profils de familles très modestes. A contrario, les poches de précarité identifiées dans les quartiers nord de Grenoble sont plutôt le fait de population sans enfant avec des formes de précarité plus liées à l'emploi et aux revenus.

3 indicateurs de précarité liée à la famille étaient mobilisés dans le cadre de l'étude :

Part des allocataires CAF isolés avec au moins un enfant à charge sous le seuil de bas revenus

Part des allocataires CAF en couple et avec 2 enfants ou plus sous le seuil de bas revenus

Part des allocataires CAF bénéficiant de l'API

Source : Etude DRASS – INSEE Rhône Alpes



POPULATION PRISE EN CHARGE PAR LE CCAS :

Préalable : si les familles représentent une cible privilégiée des centres sociaux sur laquelle le focus ci-après va porter, les centres s'adressent également à tous les publics, par les multiples actions et services qu'ils hébergent ou initient dans le cadre de leur mission d'animation sociale globale.

Ils mènent des actions orientées vers différents objectifs. Ainsi, en sus des activités des conseillères en économie familiale, les thématiques couvrent l'appui aux familles, des actions éducatives ou d'apprentissage, la prévention, l'insertion et la formation sociale, la solidarité et les liens sociaux. Seules certaines d'entre-elles seront retenues pour en présenter quelques caractéristiques sur la population prise en charge. Les données quantitatives sur les publics sont actuellement assez disparates et d'exploitation délicate, l'analyse se centrera davantage sur des éléments qualitatifs.

Appui aux familles

La bonne fréquentation des **lieux existants parents-enfants** invite à les développer, car ils répondent manifestement à une attente des parents. Les points écoute font également le plein dans les quartiers où ils existent, à Mistral et Prémol, en projet à Teisseire-Malherbe.

Les directeurs de centres sociaux relèvent également le besoin de temps de **loisirs et vacances en famille**, pour soutenir les liens.

Ainsi, l'isolement, les difficultés familiales, d'organisation et prise en charge des démarches, ont amené la Confédération Syndicale des Familles et les Centres Sociaux à mettre l'accent sur l'accompagnement des familles à l'organisation matérielle et financière de leur projet de vacances et à retenir la modalité des préparations collectives.

En 2008, **440 familles ont été accompagnées pour un départ en sortie familiale et/ou vacances, soit 1470 personnes**. Globalement, le volume de familles ayant bénéficié d'un accompagnement a augmenté par rapport à 2007.

Pour le seul dispositif Vacances Familles Insertion :

- 75% des familles sont monoparentales et composées à 6% de pères ;
- l'âge moyen du parent participant est de 35 ans.

A travers les rencontres hebdomadaires, les familles disent apprécier le contact avec d'autres personnes. Cela leur permet de sortir de l'isolement, échanger des idées, apprendre à avoir confiance, à prendre du temps pour soi. Les participants expriment y trouver un réconfort devant les difficultés rencontrées, une entraide face aux tâches à effectuer pour leur projet.

La réussite de celui-ci a permis à certaines de commencer à mettre en place un projet d'insertion en entamant les démarches nécessaires.

Les professionnels identifient que les rencontres sont l'occasion d'échanges sur le droit des femmes, l'utilité de faire un budget, l'éducation des enfants (argent de poche, implication des enfants dans la vie quotidienne), la relation parents-enfants, la recherche de formation et d'emploi.

QUESTIONNEMENTS

Rendre visible les caractéristiques du public fréquentant les centres sociaux ? La construction d'un outil commun de recueil des données sur le public serait une première étape nécessaire. Cela permettrait d'harmoniser les éléments disparates actuellement recensés via chaque type d'actions, afin de les rendre exploitables. Cette base pourrait concerner les participants aux activités directement gérées par le CCAS. Reste à préciser préalablement ce que l'on souhaite connaître.



4. MENAGES SANS ENFANT MINEUR A CHARGE EN DEMANDE D'AIDES FINANCIERES

Les chiffres et tendances clés

8200 ménages allocataires CAF à bas revenus isolés ou en couples sans enfant en 2007

5380 ménages isolés ou couples sans enfant connus des services sociaux. En moyenne 57% sont concernés par au moins un problème d'ordre financier.

1500 ménages demandeurs d'au moins une aide financière auprès du Service Aide Sociale Facultative du CCAS en 2007

40% d'entre eux sont connus depuis 3 ans (ou plus) par le service

Taux de ménages aidés : 92%

Préalable : il existe un partage des publics entre le CGI et le CCAS pour les aides financières. Le CCAS prend uniquement en charge les ménages sans enfant mineur. Cela explique le focus sur ce public dans la partie population de référence.

POPULATION DE REFERENCE : 5000 A 8000 MENAGES ISOLES OU SANS ENFANT A FAIBLES REVENUS

Près de 8200 ménages à bas revenus²⁵ vivant isolés ou en couple sans enfant habitent Grenoble en 2007, d'après les données connues de la CAF.

A ceux-ci, il faut ajouter 1800 ménages isolés ou couples sans enfant qui sont dits "fragiles" : ils se situent au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF.

Population grenobloise suivie par les services sociaux polyvalents de secteur du Conseil Général²⁶: 9200 ménages dont 5380 ménages isolés (87%) ou couples sans enfant (13%).

Public sans enfant à charge suivi par les services sociaux en 2006							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total Grenoble
Homme isolé	482	504	307	433	406	471	2603
Femme isolée	416	373	247	301	307	427	2071
Couple sans enfant	96	72	119	104	151	159	701
Total	994	949	673	838	864	1058	5376
Répartition par secteur	19%	18%	13%	16%	16%	20%	100%

A savoir : le S6 regroupe 20% des ménages accompagnés. Au RGP de 1999 il ne regroupait que 11% de l'ensemble des ménages grenoblois. Les ménages suivis par les services sociaux sont donc sur représentés dans ce secteur de la ville comme dans le secteur 5.

²⁵ Hors étudiants et personnes âgées de plus de 65 ans

²⁶ Enquête sur les ménages suivis par les services sociaux de l'Isère en 2006 (CGI – OSI)



Quel est le profil des ménages suivis²⁷ ?

Composition familiale

- Environ 60% des ménages connus sont sans enfant. Parmi ce sous public, les ménages isolés sont largement majoritaires (87%).

Age du chef de ménage

- Les moins de 25 ans constituent 13% des ménages accompagnés²⁸
- Les 25-39 ans en regroupent 44%
- Les 40-59 ans représentent une part de 40%
- Les 60 ans et plus : 3% des ménages (Attention : les ménages suivis par le service social personnes âgées du CCAS ne sont pas inclus dans l'enquête).

Revenus

- 93% des ménages sont sous le seuil de bas revenus fixés à 60% (7900 ménages tous types confondus) : **la faiblesse des ressources est une caractéristique commune à l'ensemble des ménages suivis.**
- 1 ménage sur 2 reçoit le RMI
- **57% des ménages sont concernés par des problèmes d'ordre financier** : les secteurs 3 et 4 de la ville sont davantage concernés que les autres (inadéquation ressources/charges²⁹ et problèmes de gestion du budget davantage ancrés sur le secteur 3). L'irrégularité des ressources est également un facteur de risque, que l'on retrouve en particulier chez les ménages des secteurs 2 et 1. Sur le secteur 6, les problèmes financiers dominants sont liés à la gestion du budget.

Ces caractéristiques confortent le choix de retenir cette sous-population comme population de référence

Situation du chef de ménage vis-à-vis de l'emploi

- La moitié d'entre eux sont demandeurs d'emploi
- 23% d'entre eux sont en emploi
- 22% ont un statut d'inactifs

Statut d'occupation du logement

- 30% des ménages connus sont hébergés (hébergement familial, en structure ou hébergement précaire)

POPULATION EN DEMANDE D'AIDES AUPRES DU CCAS : 1500 MENAGES

Préalable : les aides sociales facultatives du CCAS de Grenoble s'inscrivent dans un ensemble de dispositifs d'aides. Ces derniers sont souvent destinés à des publics spécifiques ou des thématiques particulières : le Fonds de Solidarité Logement (FSL), le Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ), l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le budget Action Sociale de la CAF ou encore les aides accordées par les associations en font partie.

L'évolution de chacun de ces dispositifs entraîne des répercussions sur les autres. Le partage des publics entre le CGI et le CCAS amène ce dernier à prendre en charge les ménages sans enfant mineur à charge. L'une des particularités du système d'aides du CCAS est de n'avoir à ce jour aucun critère limitant le nombre d'aides ou fixant un montant plafond accordé sur l'année.

A noter : les demandes adressées au CCAS reflètent en partie les limites des autres dispositifs existants.

Entre 2006 et 2007, le nombre de ménages demandeurs est passé de 1648 à 1500.

²⁷ Base : 9200 ménages

²⁸ Référence : âge du chef de ménage

²⁹ Problèmes qu'on retrouve chez les ménages touchés des secteurs 1 et 5



Le nombre de demandes a varié de 3626 à 3224. Cette diminution est à relier à l'évolution des autres dispositifs existants sur Grenoble. L'élargissement du champ couvert par le FSL et le relèvement des plafonds de ressources expliquent en partie ce phénomène.

57% d'hommes – 43% de femmes³⁰

84% des ménages vivaient seuls

8% des ménages en demande sont suivis par le secteur accueil et hébergement (CCAS et associations)

La structure par âge des demandeurs :

35% des demandeurs sont âgés de 25 à 39 ans

42% ont entre 40 et 59 ans

22% ont plus de 60 ans

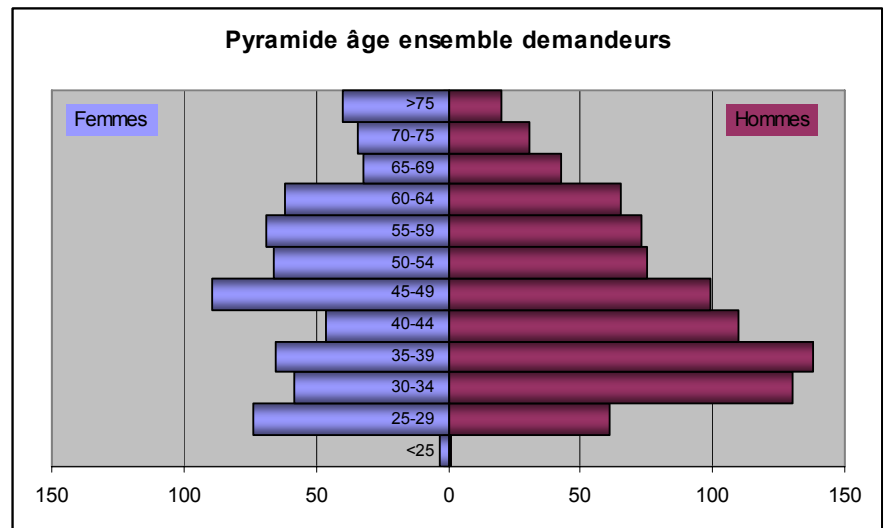
Entre 2006 et 2007, la part des ménages les plus jeunes diminue légèrement au profit de celle des plus de 60 ans qui augmente.

Les ménages de 25-39 ans semblent sous représentés dans le public en demande auprès du CCAS par rapport à leur poids dans la population de référence : il s'agit probablement davantage de familles avec enfants mineurs relevant des aides du Conseil Général.

Les ménages de plus de 60 ans sont en revanche sur représentés : le biais vient du fait qu'ils sont sous estimés dans l'enquête CGI qui ne prend pas en compte les autres services sociaux, en particulier le Service Social Personnes Agées du CCAS.

Les hommes sont davantage demandeurs que les femmes. Ce sont les 30-50 ans qui constituent la majorité des demandeurs masculins. Les femmes de 25-29 ans sont plus représentées que les hommes. Au-delà de 70 ans on retrouve cette sur représentation des femmes.

Remarque : cette pyramide est rétrécie à la base car les plus jeunes demandeurs relèvent du Fonds d'Aide aux Jeunes, ou de l'Aide Sociale à l'Enfance quand ils ont des enfants mineurs à charge.



Les "nouveaux" demandeurs ont un profil plus jeune (Cf. pyramide page suivante).

1 femme sur 5 ayant demandé pour la première fois en 2007 a moins de 30 ans. Un tiers des hommes demandeurs ont moins de 35 ans.

L'évolution du public âgé en demande est à surveiller car particulièrement alarmante : cette génération a moins de chance de voir sa situation financière s'améliorer, du fait de revenus relativement plus stables.

La forme de la **pyramide des demandeurs "anciens"**³¹ est plus en toupie que les autres : les classes d'âge 50-60 ans sont sur représentées et la base de la pyramide – représentant les ménages les plus jeunes – se rétrécit surtout chez les femmes.

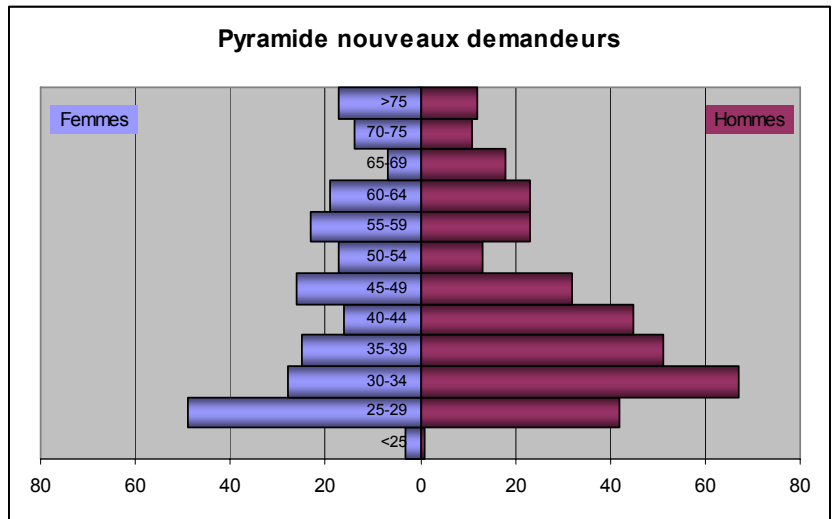
³⁰ Les aspects âge et genre font référence à la situation de la personne s'étant présentée à l'assistante sociale et masquent ainsi la situation d'un conjoint éventuel.

³¹ connus depuis 3 ans ou plus par le service.



Les hommes sont sur représentés par rapport aux femmes chez les moins de 50 ans (à l'exception des 25-29). Au-delà de 60 ans en revanche les femmes sont plus nombreuses.

Les ménages les plus jeunes sont davantage représentés chez les nouveaux demandeurs que chez les demandeurs connus depuis plus de 3 ans. Cela peut indiquer le rajeunissement de la structure de population en demande auprès du CCAS. Autre hypothèse : ce public jeune est "de passage" à l'aide sociale facultative, il demande ponctuellement une année mais ne s'inscrit pas durablement dans la précarité financière, les autres pyramides des âges ont en effet une base plus étroite.

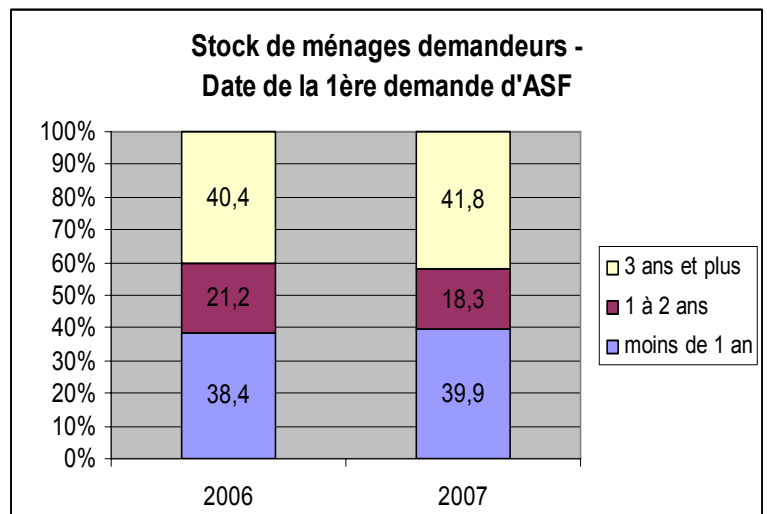


Persistance de la précarité financière :

Parmi les ménages demandeurs d'au moins une aide en 2007, 42% sont connus du service depuis 3 ans ou plus³², soit près de 600 ménages concernés. Entre 2006 et 2007, leur part tend à augmenter, témoignant ainsi d'une précarité financière persistante.

De nombreux budgets sont très tendus et ne peuvent amortir les imprévus ou une facture annualisée importante : taxe d'habitation, assurance logement, régularisation des charges locatives etc.

Note de lecture : en 2007, 40% des ménages demandeurs d'une Aide Sociale Facultative (ASF) sont des "nouveaux demandeurs" (ils font pour la première fois une demande en 2007 et sont donc connus depuis moins de 1 an). Ils étaient 38% en 2006.



Récurrence de la précarité financière et nombre moyen de demandes :

3224 demandes ont été faites en 2007 par 1500 ménages, ce qui correspond en moyenne à 2,1 demandes par ménage.

Attention : si un ménage demande à une même date de l'aide pour son alimentation et pour son loyer, cela correspond à 2 demandes. Lorsque ce biais sera évacué et que l'information sur les demandes à des dates différentes sera disponible, alors l'analyse de la récurrence des sollicitations pourra être développée.

Intensité de la précarité financière

Le montant moyen demandé par ménage renseigne la "gravité" du besoin financier à combler. En moyenne, les ménages sollicitent une aide de 334€ par an (en une seule ou plusieurs fois).

³² Ces ménages ont fait une 1^{ère} demande au service ASF du CCAS de Grenoble il y a au moins 3 ans

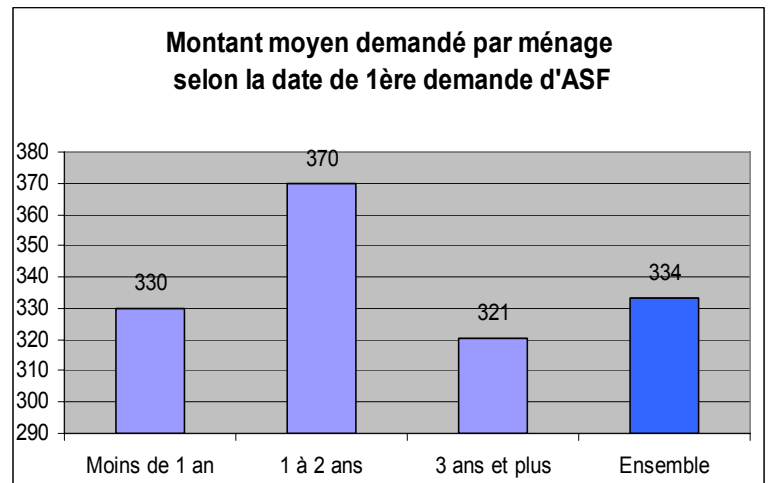


Note de lecture : en 2007, les ménages demandeurs connus depuis 3 ans et plus par le service ont demandé en moyenne 321€.

Les ménages connus depuis 1 à 2 ans demandent en moyenne 370€ par an, soit un montant significativement plus élevé que l'ensemble des demandeurs. A l'inverse les ménages connus depuis le plus longtemps sollicitent le service pour des aides d'un montant moindre que les autres.

Les explications sur ces différences de situation nécessitent de réaliser des tris complémentaires qui permettraient peut-être d'identifier des caractères distinctifs des publics, en dehors de l'ancienneté de la première demande.

L'indication relative au montant moyen demandé par ménage pourrait être un signe de récente aggravation de la précarité, à confirmer.



Nature des aides accordées

Attention : l'analyse par motif doit être prise avec précaution puisque reflet de l'arbitrage des demandeurs, de choix des travailleurs sociaux, ou encore de l'évolution des autres dispositifs etc.

La part des aides accordées pour l'alimentation augmente entre 2006 et 2007 : de 37% de la somme totale des aides à 46%. Le relèvement en octobre 2007 du forfait journalier d'aide alimentaire a peu contribué à cette progression. Celle-ci s'explique en partie par la diminution relative des aides au logement de 38 à 28%.

En effet, les évolutions du dispositif FSL en 2007 participent à la diminution des aides au logement accordées par le CCAS : une partie des ménages ayant trouvé réponse auprès du département.

A noter : **1384 ménages ont été aidés** au moins une fois en 2007. Le taux de ménages aidés s'élève donc à 92%. Généralement, les ménages non aidés sont réorientés vers d'autres dispositifs.

TENTATIVES DE CARACTERISATION DES BESOINS DU PUBLIC

Des besoins étroitement liés à des problématiques de ressources...

- Insuffisantes (voire inexistantes)
- Instables
- Irrégulières

A noter : une inadéquation problématique entre les besoins financiers en temps réel et la période de référence retenue pour le calcul de prestations sous conditions de ressources (qui se basent souvent sur les revenus de l'année N-1 voire N-2).

- Difficultés liées à la gestion du budget

...Mais aussi à des évènements déclencheurs fragilisants (rupture conjugale, sorties d'hospitalisation etc.) avec un effet « boule de neige » (isolement, endettement, perte de logement, ennuis de santé) dont la demande d'aide financière n'est qu'une manifestation partielle.



SYNTHESE ET QUESTIONNEMENTS

Pour les publics relevant des aides du CCAS, l'observation de l'évolution des demandes est un bon indicateur des besoins résiduels, après intervention des dispositifs des autres institutions. Les aides du CCAS font en effet partie d'un paysage institutionnel et associatif constitué de plusieurs acteurs intervenant dans le champ des aides financières.

Le fait de vivre seul est un facteur fragilisant

Ainsi, les observations faites ci-dessus ne donnent qu'une vision partielle des ménages en demande d'aides financières, compte tenu notamment du partage des publics. Toutefois, les personnes isolées sont sur représentées parmi les ménages à bas revenus, la vision dont dispose le CCAS est donc significative.

Des demandeurs ponctuels et des demandeurs réguliers

L'analyse du public en demande d'une aide auprès du service d'aide sociale facultative du CCAS souligne les différents profils de ménages : certains font une demande ponctuelle pour régler une situation accidentelle ; d'autres sont durablement fragilisés et demandent régulièrement au service.

Affiner l'observation du public par quartier ? Une observation des ménages en demande par secteur de la ville permettrait une connaissance plus fine de leurs profils et problématiques spécifiques, à rapprocher de l'enquête menée par le CGI et l'OSI.

Identifier la part des demandeurs en emploi ? L'évaluation du nombre de ménages en demande ayant des ressources issues du travail permettrait d'estimer la part de travailleurs pauvres parmi les demandeurs.

Surveiller l'évolution du public âgé en demande ? La part des personnes âgées en demande a augmenté, or ce public a peu de perspectives de voir sa situation financière s'améliorer, une analyse plus fine de la situation de cette frange du public permettrait de mieux cerner ses besoins.

Avoir une vision plus globale des ménages en demande ? (quelque soit la typologie du public ou des thématiques des dispositifs) en décroissant l'observation.



5. PUBLIC EN DEMANDE D'HEBERGEMENT

Les chiffres et tendances clés

Au moins 2900 ménages sans logement autonome suivis par les services sociaux à Grenoble ; 6100 sur le territoire de l'agglomération grenobloise (Grenoble inclus)

470 domiciliations faites auprès du CCAS en 2007

Hébergement d'urgence :

Près de 1500 ménages demandeurs auprès du Centre d'Accueil Municipal en 2007

1256 ménages accueillis ; soit un taux de réponse de l'ordre de 83%

20% des ménages accueillis ont fait plusieurs séjours au CAM dans l'année

Hébergement temporaire :

Près de 1000 ménages demandeurs auprès du Pôle Accueil et Orientation (PAO) en 2007

292 ménages accueillis sur les places gérées par le PAO ; soit un taux de réponse de l'ordre de 29%

Quelque soit le type d'hébergement, la durée moyenne de séjour tend à s'allonger

Préambule : l'observation sur le public en demande d'hébergement semble plus pertinente à l'échelle de l'agglomération qu'à celle de la commune compte tenu du regroupement d'une partie de l'offre dans la ville centre. Les éléments figurant dans la population de référence seront autant que possible resitués dans l'agglomération. Les indications fournies dans la sous-partie population prise en charge sont extraites des rapports d'activité des structures CCAS. Il est jusqu'à présent difficile de donner une vision globale du public en demande et du public accueilli car les items d'observation ne sont pas les mêmes selon les structures. A noter : l'entrée dans le dispositif COHPHRA en 2009 devrait permettre une harmonisation. L'analyse qui suit sera centrée sur le public en hébergement, mettant ainsi de côté le volet orientation sociale du PAO et suivi social du SATIS.

POPULATION DE REFERENCE : AU MOINS 2900 MENAGES SANS LOGEMENT AUTONOME A GRENOBLE

Ménages à bas revenus - Données CAF 2007

12900 ménages allocataires de la CAF vivent sous le seuil de bas revenus à Grenoble.

Sur l'ensemble de la Métro, 23500 ménages sont dans cette situation.

Le public en demande d'hébergement se caractérise par la faiblesse de ses ressources. Quasiment toutes les personnes dans le besoin se situent au-dessous du seuil de bas revenus. Les 12900 ménages fournissent ainsi une indication sur la population de référence au sens où ce sont parmi ceux-ci qu'une rupture familiale, une perte d'emploi, un accident de parcours peut les conduire à basculer jusqu'à une demande d'hébergement.

Estimation de la population grenobloise sans logement autonome suivie par les services sociaux :

D'après l'enquête menée en 2006 auprès des services sociaux polyvalents de secteurs³³, **2900 ménages sans logement autonome** (hébergement familial, en structure ou hébergement précaire) sont suivis. Sur l'ensemble du territoire CGI de l'agglomération grenobloise (Grenoble inclus) 6100 ménages suivis sont dans cette situation.

³³ Enquête sur les ménages suivis par les services sociaux de l'Isère en 2006 (CGI – OSI)



Il s'agit d'une estimation minimale des ménages sans logement : les ménages hébergés chez des tiers ne sont pas tous connus des services sociaux, idem pour les ménages en hébergement précaire dans une moindre mesure.

Attention : il s'agit donc d'une information partielle, néanmoins ces 2900 ménages sont probablement ceux pour qui l'absence de logement autonome semble poser le plus problème.

Public sans logement autonome suivi par les services sociaux							
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
Hébergement chez 1 tiers	216	330	252	255	293	440	1786
Struct. d'héberg. ou foyer	82	96	92	94	197	234	795
Hébergement précaire	11	20	24	15	32	35	137
Total	308	446	368	364	522	709	2718

NB : le total des 6 secteurs est égal à 2700 ménages. La différence avec le chiffre de 2900 énoncé ci-dessus s'explique par la perte de finesse d'informations lorsqu'on se situe à l'infra-communal. Le différentiel correspond à des ménages n'ayant pas pu être sectorisés.

Les 2/3 des ménages sans logement sont hébergés chez des tiers. 30% sont logés en structure et 5% vivent en situation précaire (camping, caravane, etc.)

Domiciliations CCAS

Durant l'année 2007, **le CCAS a enregistré 474 domiciliations.** Parmi celles-ci, 71 constituent des renouvellements de domiciliations. Celles-ci sont généralement délivrées pour un an, mais dans certains cas les personnes peuvent avoir besoin d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et ainsi venir renouveler leur demande en cours d'année. Ainsi, une vingtaine d'individus selon nos estimations peuvent être comptabilisés 2 fois.

- 66% des domiciliations effectuées concernent des hommes ;
- la moyenne d'âge est de 35 ans ;
- 20% des domiciliations sont faites pour des jeunes de moins de 25 ans ; 51% pour des personnes âgées de 26 à 40 ans ; 28% pour des 41-64 ans et 1% pour des plus de 65 ans.

A noter : chez les jeunes, la part d'hommes et de femmes est quasiment égale.

POPULATION PRISE EN CHARGE PAR LE CCAS

Le CCAS gère plusieurs dispositifs d'accueil et d'hébergement rayonnant sur le sud du département de l'Isère.

La typologie des places en hébergement gérées par le CCAS de Grenoble (nouvelle classification adoptée par le dispositif COHPHRA³⁴) est la suivante :

- Hébergement d'urgence (Centre d'Accueil Municipal, Passage)
- Dispositif Hôtelier
- Hébergement temporaire (places gérées par le Pôle Accueil et Orientation)
- Centre d'Hébergement et d'Insertion (CHRS Henri Tarze et la Boussole)

Le Pôle Accueil et Orientation (PAO) a plusieurs missions : orientation, observation, organisation des concertations et gestion des places en hébergement temporaire.

A noter : 250 ménages ont été refusés au Centre d'Accueil Municipal (CAM) en 2007 (principalement par manque de place), soit une part stable de la demande totale.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de ménages hébergés tend à diminuer. Les équipes soulignent que les ménages sollicitent moins un hébergement d'urgence. Plusieurs hypothèses explicatives peuvent être avancées : l'engorgement du dispositif qui peut

³⁴ Connaissance de l'Offre d'Hébergement et des Populations Hébergées en Rhône Alpes



s'avérer décourageant ; l'allongement de la durée de séjour ou encore la mise en place d'autres réponses.

Public accueilli en 2007						
	Centre d'Accueil Municipal	Dispositif Hôtelier	Le Passage	CHRS Tarze	La Boussole	PAO Héberg. Temporaire
Nombre de ménages accueillis	1256*	301	60	40	28	292
Nombre de personnes accueillies	1494*	910	71	61	28	330
Capacités d'accueil	55 lits	[194 à 234 chambres]	19 lits	40	20	Environ 100 places

NB : Flux de ménages / personnes : sur l'ensemble de l'année 2007, 1256 ménages ont été accueillis au CAM.

* CAM : calcul sur ménages hors doublons

Toujours une majorité d'hommes seuls, mais plus seulement...

Tous structures et services confondus, les hommes seuls restent globalement le public majoritaire du secteur accueil et hébergement. Ainsi, 68% des ménages accueillis au CAM sont des hommes isolés. Parmi les ménages effectuant une demande auprès du PAO, 48% ont ce même profil. Le dispositif hôtelier accueille un public davantage familial : 50 % des ménages sont composés de femmes seules avec enfants.

Bien que minoritaires, la part des femmes tend à augmenter année après année. L'observation des transformations du public hébergé sur les vingt dernières années confirme cette féminisation mais aussi l'accueil croissant de familles avec enfants.

Le part des jeunes progresse

Les jeunes, particulièrement les hommes isolés, constituent une part importante du public accueilli :

Au CAM, 1 personne sur 5 est âgé de 18 à 25 ans.

Au Passage, 30% des accueillis ont moins de 25 ans (la part des 18-21 s'accroît).

Au PAO, les demandeurs de moins de 25 ans représentent 20% de la demande.

Ces jeunes présentent souvent des comportements qui les distinguent des autres profils de publics, nécessitant un accompagnement particulier. Une partie d'entre eux sont en demande d'hébergement suite à des ruptures familiales, d'autres ont été placés pendant leur enfance et se retrouvent livrés à eux-même à leur entrée dans l'âge adulte.

La part des personnes âgées tend également à progresser mais elles ne représentent encore qu'une faible part de la population accueillie (autour de 2% en hébergement d'urgence).

Origine et provenance du public

Au CAM, dans 49% des cas, le dernier lieu de vie qui précède l'entrée au Centre est l'agglomération grenobloise, alors qu'ils ne sont que 17% à l'avoir pour origine de vie (territoire où le ménage a vécu le plus longtemps).

En 2007 sur l'ensemble du public en demande auprès du PAO, 86% des personnes sont sur Grenoble au moment de la demande mais seulement 13% ont pour origine de vie Grenoble.

Des ménages aux profils variés...

Ces éléments indiquent l'hétérogénéité des profils (et des problématiques) des personnes accueillies en hébergement. L'équipe du PHU a tenté de les identifier et de les quantifier au CAM (mais certains ménages peuvent cumuler plusieurs des caractéristiques ci-dessous) :

- **L'errance** : situation choisie (de plus en plus rarement) ou subie, public de passage. Elle caractériserait encore une majorité du public du CAM (60%).



- **Les situations de ruptures** (sociales, familiales...) qui peuvent être l'événement déclenchant la demande d'hébergement (environ 20% du public CAM).
- **La demande d'asile** constitue également un profil de public accueilli au CAM (7%).
- **Les sorties de milieux spécialisés** (carcéral, hospitalier...) concernent près de 6% des ménages au CAM qui se retrouvent sans domicile au terme de cette prise en charge.
- **Les victimes de violence** (souvent des femmes) sont identifiées dans 5% des cas.
- **Les publics "sans droits"** c'est-à-dire dont le statut (situations administratives complexes, déboutés de la demande d'asile...) ne leur permet pas d'accéder aux droits élémentaires (2% du public).

La faiblesse des ressources du public accueilli, une caractéristique commune

Les publics accueillis présentent des profils hétérogènes mais tous ont pour trait commun la faiblesse de leurs ressources. En hébergement d'urgence, une grande partie du public ne dispose d'aucune ressource. A La Boussole, les ressources des personnes se composent davantage de minima sociaux, notamment le RMI ou l'AAH.

Selon les années, la part des personnes hébergées ayant pour ressource un salaire fluctue autour de 10% pour l'hébergement d'urgence.

Ressources des ménages accueillis en 2007			
	Centre d'Accueil Municipal (à l'entrée)	Le Passage	La Boussole
Sans ressource	47%	54%	1 pers./28
Minima sociaux	29%	35%	21 pers./28
Autres	24%	11%	6 pers./28

La durée du séjour tend à s'allonger

Si la durée moyenne de séjour reste à peu près stable au CAM (11 nuits en moyenne contre 12 en 2006), dans les autres structures la tendance est à l'allongement de la durée moyenne de séjour, ce qui entraîne une baisse de la rotation. L'une des explications à cet allongement réside dans la crise du logement : l'offre est limitée et il existe une inadéquation entre les revenus des ménages et le prix des loyers.

Durée moyenne de séjour - Public accueilli en 2007				
	Centre d'Accueil Municipal	Dispositif Hôtelier	Le Passage	CHRS Tarze
Durée moyenne séjour 2006	12 nuits	5 mois	14 nuits	n.d
Durée moyenne séjour 2007	11 nuits	8 mois	31 nuits	21 mois

Pour la première fois en 2007, le CAM a comptabilisé les ménages qui sont revenus plusieurs fois dans l'année. Ainsi il est possible d'approcher la récurrence de la demande d'une partie du public pour un hébergement d'urgence.

1 ménage sur 5 a séjourné à plusieurs reprises au CAM en 2007. Ce public reçu

plusieurs fois dans l'année cumule des problèmes sociaux auxquels peuvent s'ajouter des problèmes de santé mentale. Il nécessite une attention et une énergie particulière de la part de l'équipe du CAM. Celle-ci souligne dans son dernier rapport d'activité son sentiment d'être dépourvu de réponses adaptées pour cette frange de public.

A l'issue de leur séjour au CAM, 40% des ménages accueillis bénéficient d'une orientation soit vers d'autres dispositifs, soit vers le logement autonome. A noter : à leur

La mise en place de la Loi DALO : quels impacts sur les structures d'accueil et d'hébergement ?

Entrée en application début 2007, elle supprime la limitation des séjours en urgence fixée à 7 nuits tous les 2 mois et impose de proposer aux ménages hébergés une orientation vers d'autres dispositifs



entrée au CAM, 21% des ménages viennent d'un logement autonome ; à leur sortie, ils ne sont que 7% à s'y diriger.

TENTATIVES DE CARACTERISATION DES BESOINS DU PUBLIC

Des besoins élémentaires, de 1^{ère} nécessité à satisfaire : se loger, dormir, se nourrir, se laver... mais aussi des besoins de sécurité, de réconfort, de repos, de soins

Besoin d'accompagnement

- dans les démarches administratives, juridiques : pour ouvrir et faire valoir des droits
- dans les parcours : de la rue à l'hébergement, de l'hébergement au logement

Besoin de temps pour trouver (ou retrouver) des repères

- Prendre confiance en soi
- Construire des relations avec d'autres : (ré)apprendre à créer une relation de confiance, à vivre avec d'autres, tisser des liens

Au contact de ce public, la notion de temps et d'espace prend une dimension particulière

Besoin de liberté

- Avoir le choix d'aller et venir

SYNTHESE ET QUESTIONNEMENTS

La durée moyenne des séjours s'allonge

La tendance à l'allongement de la durée moyenne des séjours reflète la saturation du dispositif, son engorgement. La diminution des places en hébergement temporaire complexifie la sortie de l'hébergement d'urgence. Le manque de logements de droit commun ou l'inaccessibilité de ces logements pour les plus démunis crée ces tensions.

Comment s'adapter à l'hétérogénéité des publics ?

La diversification des publics en demande d'hébergement nécessite une adaptation des modalités d'accueil, les équipes doivent veiller à l'équilibre des profils de ménages reçus pour maintenir des conditions d'accueil acceptables. La cohabitation entre un public très jeune et un public plus âgé, entre un public féminin et masculin peut-être source de difficultés au sein du lieu de vie. Pour d'autres publics, comme les familles nombreuses, les possibilités d'hébergement sont réduites ou inadaptées.

Comment répondre aux demandes d'hébergement temporaire d'un public sans attache ?

La Commission Partenariale de Décisions et d'Orientation (CPDO) refuse les demandes d'hébergement temporaire émanant d'une personne qui n'a pas d'« attache » ou de « racine » à Grenoble. Le PAO souligne les difficultés de ces hommes souvent seuls qui misent sur un changement de ville pour tenter un nouveau départ et qui se heurtent à ce refus d'accéder à l'hébergement temporaire. L'accueil en CHRS peut parfois venir remédier à ce refus mais ces situations interrogent régulièrement les équipes du CAM et du PAO.

Pour en savoir plus :

Rapport COHPHRA "Analyse de l'offre, de la demande et des parcours d'hébergement en Isère – Année 2007"

Rapport Annuel 2008 de la Fondation Abbé Pierre « L'état du mal-logement en France »

PARTIE III

**APPROCHE
TERRITORIALE**



PREAMBULE A LA LECTURE DES FICHES SECTEURS

Ce nouvel outil a été réalisé avec le Pôle Développement des Territoires de la Ville.

▪ Intérêts de la démarche

Les fiches secteurs sont la première étape d'une démarche plus globale d'observation sociale et urbaine à l'échelle des 6 secteurs de la ville. Ces fiches secteurs seront à terme accompagnées :

- d'un tableau de bord avec des données plus détaillées et au niveau des IRIS pour permettre un diagnostic plus fin ;
- d'une note rédigée de 3-4 pages par secteur mêlant l'analyse de données quantitatives et qualitatives.

Les fiches secteurs constituent des outils synthétiques et visuels sur les thématiques :

- Démographie,
- Famille,
- Enfance,
- Personnes âgées,
- Education,
- Logement,
- Mobilité/ Déplacements,
- Citoyenneté,
- Tranquillité publique,
- Revenus/ Pauvreté/ Précarité,
- Activité/chômage,

Elles permettent d'éclairer rapidement **les écarts les plus significatifs du secteur par rapport à la référence ville** ; de comparer les secteurs entre eux et d'indiquer dans quels sens les indicateurs retenus évoluent.

Ainsi, les fiches secteurs sont un outil parmi d'autres d'aide à la réalisation de diagnostics territorialisés.

▪ Clés de lecture

La référence ville.

Attention : le taux ville ne correspond pas à la moyenne des 6 secteurs de la ville (ceux-ci pèsent des « poids » inégaux) : il est calculé à partir des données brutes.

Pour les indicateurs en valeur absolue, la référence ville correspond également à une valeur absolue à l'échelle de l'ensemble de la ville.

Codes couleurs et évolutions

Très supérieur à la moyenne	
Supérieur à la moyenne	
Dans la moyenne	
Inférieur à la moyenne	
Très inférieur à la moyenne	

Les 5 codes couleurs sont construits de la manière suivante:

1° Mesure de l'étendue entre la valeur la plus élevée et la valeur la plus faible des 6 secteurs.

2° Cette étendue est divisée par 3 pour obtenir 5 classes autour de la moyenne ville.

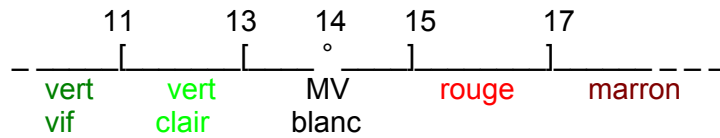


3° Les valeurs des différents secteurs sont repositionnées dans les catégories adéquates qui donnent ensuite un code couleur.

Exemple :

Moyenne ville : 14

Etendue : $6 > 6/3=2$



Note: Les bornes de ces catégories sont inclusives.

Attention, un code couleur vert n'est pas une indication de « bonne santé » et inversement. Ces codes couleurs qualifient les écarts (inférieurs ou supérieurs) de l'indicateur du secteur par rapport à la référence ville.

Lorsque l'indicateur du secteur est une fourchette de valeurs (ex : rubriques éducation ou logement), le code couleur est calculé approximativement à partir du centre de classe, ce qui se traduit par un code couleur hachuré.

Dans quelques cas particuliers, le calcul d'un code couleur n'est pas approprié compte tenu de l'indication donnée. La case code couleur est alors grisée.

Les flèches indiquent l'évolution (en part ou en volume selon les cas) de l'indicateur du secteur concerné : hausse ; baisse ou stagnation. Elles ne permettent pas d'informer sur l'intensité de l'évolution.

Significations et modes de construction des indicateurs : Cf. fiches-type

▪ Limites de la démarche

Sur les découpages :

Cette démarche synthétique peut masquer les disparités de situation des IRIS d'un même secteur de la ville.

Certains indicateurs ont été re-construits à partir d'autres découpages territoriaux (sections de vote, secteurs de la chambre des notaires de l'Isère etc.). Il s'agit donc de **secteurs approchés** (Cf. * dans le tableau explicatif des indicateurs).

L'étendue des secteurs 5 et 6 a légèrement été modifiée entre 1999 et aujourd'hui. Les données issues du recensement de 1999 n'intègrent pas cette modification.

Sur les années d'observation :

Les années de référence des indicateurs ne sont pas identiques. Quelques données clés datent du dernier recensement. Dès que les résultats à l'infra communal du nouveau recensement seront disponibles, les fiches seront actualisées.

Sur les indicateurs « Education » :

Ils se basent sur le lieu d'implantation du collège (ou de l'école) mais les élèves ne résident pas forcément dans le secteur d'implantation de l'équipement. Ces indicateurs sont donc à utiliser avec précaution.



SECTEUR 1

Indications :

Collèges du secteur 1 : Fantin-Latour et International
 Attention le collège International recrute bien au-delà du secteur 1

n.d. = non disponible

Très supérieur à la moyenne	
Supérieur à la moyenne	
Dans la moyenne	
Inférieur à la moyenne	
Très inférieur à la moyenne	
Hors codes couleurs	

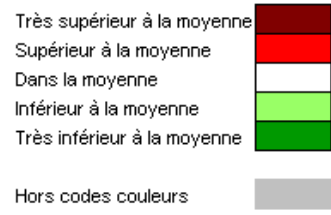
Indicateur	Année	Numérateur S1	Secteur 1 (%)	Référence Ville	Code Couleur	Evolution	Période d'évolution	Source
Démographie								
Population totale	1999	24391		153426		↗	90-99	INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999	3871	16	20		↗	90-99	INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999	1660	7	8		↘	90-99	INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999	1		1		↗	90-99	INSEE RGP
Poids des étrangers	1999	1856	8	9		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999	1309	13	16		↘	90-99	INSEE RGP
Famille								
Taille moyenne des ménages	1999	1,67		2		↘	90-99	INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	1999	596	26	27		↗	90-99	INSEE RGP
Enfance								
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006	389	16	15		↗	2005-06	NSEE 06/99
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenus	2006	155	18	24		↗	2005-06	CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	2006	97	11	14		↘	2005-06	CAF
Personnes Agées								
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999	916	55	48		n.d.		INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	2006	200	12	14		↗	2005-06	SSPA 06 INSEE 99
Education								
Taux de réussite au brevet des collèges	2007		85 à 97	81		n.d.		IA
Score moyen évaluation Français 6ème	2007		60 à 77	58		n.d.		IA
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07		11,5	16		n.d.		DSPE
Logement Habitat								
Logements sociaux SRU familiaux	2006	2411		15270		↗	2005-06	VDG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006	153		803		↘	2005-06	VDG
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	2006	6413	81	76,5		↘	2005-06	CAF
Prix au m² des logements collectifs anciens	2007	2661 à 3232		2507		n.d.		Chambre Notaires
Mobilité/ Déplacements								
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002	4,28 à 4,31		4		n.d.		EMD
Citoyenneté								
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008	8633	55	54		n.d.		VDG
Tranquillité publique								
Nombre d'incendies de véhicules	2007	35		664		n.d.		Hôtel police
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	11/08-09/08	61,5	2	5		n.d.		Antennes secteurs
Revenus / Pauvreté / Précarité								
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004	18800		18100		↗	2002-04	DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF	2006	1795	23	26		↘	2005-06	CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	2007	1458	8	10		n.d.		CNAM
Activité / chômage								
Part des femmes parmi les DEFM1	2006	486	46	44,5		n.d.		ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006	201	19	20		n.d.		ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006	70	7	7		n.d.		ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006		8	9,5		→	2005-06	CAF



SECTEUR 2

Indications :

Collèges : Champollion et Stendhal



n.d. = non disponible

Indicateur	Année	Numérateur S2	Secteur 2 (%)	Référence Ville	Code Couleur	Evolution	Période d'évolution	Source
Démographie								
Population totale	1999	35223		153426		↗	90-99	INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999	6153	17	20		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999	3094	9	8		→	90-99	INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999	0,85		1		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des étrangers	1999	2908	8	9		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999	1071	8	16		↘	90-99	INSEE RGP
Famille								
Taille moyenne des ménages	1999	1,85		2		↘	90-99	INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	1999	940	26	27		↗	90-99	INSEE RGP
Enfance								
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006	448	13	15		↗	2005-06	INSEE 06/99
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenus	2006	143	16	24		→	2005-06	CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	2006	94	11	14		↘	2005-06	CAF
Personnes Agées								
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999	1528	49	48		n.d		INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	2006	360	12	14		↗	2005-06	SSPA 06 INSEE 99
Education								
Taux de réussite au brevet des collèges	2007		85 à 88	81		n.d		IA
Score moyen évaluation Français 6ème	2007		63 à 67	58		n.d		IA
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07		9	16		n.d		DSPE
Logement Habitat								
Logements sociaux SRU familiaux	2006	2088		15270		↗	2005-06	VDG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006	83		803		↗	2005-06	VDG
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	2006	7334	78	76,5		↘	2005-06	CAF
Prix au m ² des logements collectifs anciens	2007	2404 à 2841		2507		n.d		Chambre Notaires
Mobilité/ Déplacements								
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002	3,6 à 4,64		4		n.d		EMD
Citoyenneté								
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008	11504	58	54		n.d		VDG
Tranquillité publique								
Nombre d'incendies de véhicules	2007	59		664		n.d		Hôtel police
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	31/08-09/08	134	3	5		n.d		Antennes secteurs
Revenus / Pauvreté / Précarité								
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004	23100		18100		↗	2002-04	DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF	2006	2112	22	26		↗	2005-06	CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	2007	1547	7	10		n.d		CNAM
Activité / chômage								
Part des femmes parmi les DEFM1	2006	529	43	44,5		n.d		ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006	197	16	20		n.d		ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006	85	7	7		n.d		ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006		7	9,5		↗	2005-06	CAF



SECTEUR 3

Indications :

L'approche par secteur masque la diversité des IRIS du secteur 3

Collège : Eaux Claires

n.d. = non disponible

Très supérieur à la moyenne	
Supérieur à la moyenne	
Dans la moyenne	
Inférieur à la moyenne	
Très inférieur à la moyenne	
Hors codes couleurs	

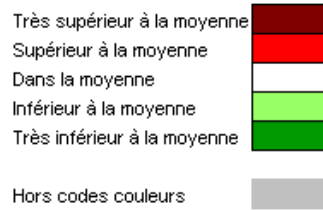
Indicateur	Année	Numérateur S3	Secteur 3 (%)	Référence Ville	Code Couleur	Evolution	Période d'évolution	Source
Démographie								
Population totale	1999	25069		153426		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999	4955	20	20		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999	2232	9	8		↗	90-99	INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999	0,83		1		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des étrangers	1999	2150	9	9		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999	1794	19	16		↘	90-99	INSEE RGP
Famille								
Taille moyenne des ménages	1999	2		2		↘	90-99	INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	1999	772	25	27		↗	90-99	INSEE RGP
Enfance								
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006	346	14	15		↘	2005-06	INSEE 06/99
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenus	2006	229	23	24		→	2005-06	CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	2006	139	14	14		↗	2005-06	CAF
Personnes Agées								
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999	1084	49	48		n.d		INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	2006	217	10	14		↗	2005-06	SSPA 06 INSEE 99
Education								
Taux de réussite au brevet des collèges	2007		73	81		n.d		IA
Score moyen évaluation Français 6ème	2007		51	58		n.d		IA
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07		16	16		n.d		DSPE
Logement Habitat								
Logements sociaux SRU familiaux	2006	1683		15270		↗	2005-06	VDG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006	60		803		↗	2005-06	VDG
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	2006	3977	72	76,5		↘	2005-06	CAF
Prix au m ² des logements collectifs anciens	2007	2291 à 2405		2507		n.d		Chambre Notaires
Mobilité/ Déplacements								
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002	3,83 à 3,91		4		n.d		EMD
Citoyenneté								
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008	5663	52	54		n.d		VDG
Tranquillité publique								
Nombre d'incendies de véhicules	2007	95		664		n.d		Hôtel police
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	01/08-09/08	176,5	8	5		n.d		Antennes secteurs
Revenus / Pauvreté / Précarité								
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004	17300		18100		↗	2002-04	DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF	2006	1604	29	26		↗	2005-06	CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	2007	1773	9	10		n.d		CNAM
Activité / chômage								
Part des femmes parmi les DEFM1	2006	402	45	44,5		n.d		ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006	173	19	20		n.d		ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006	60	7	7		n.d		ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006		10	9,5		→	2005-06	CAF



SECTEUR 4

Indications :

Collège du secteur : C. Munch



n.d. = non disponible

Indicateur	Année	Numérateur S4	Secteur 4 (%)	Référence Ville	Code Couleur	Evolution	Période d'évolution	Source
Démographie								
Population totale	1999	32053		153426		↗	90-99	INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999	5836	18	20		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999	3162	10	8		↗	90-99	INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999	0,75		1		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des étrangers	1999	2374	7	9		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999	1978	15	16		↘	90-99	INSEE RGP
Famille								
Taille moyenne des ménages	1999	1,97		2		↘	90-99	INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	1999	868	23	27		↗	90-99	INSEE RGP
Enfance								
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006	427	13	15		→	2005-06	INSEE 06/99
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenus	2006	146	15	24		↗	2005-06	CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	2006	115	11	14		↘	2005-06	CAF
Personnes Agées								
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999	1428	45	48		n.d.		INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	2006	420	13	14		↗	2005-06	SSPA 06 INSEE 99
Education								
Taux de réussite au brevet des collèges	2007		76	81		n.d.		IA
Score moyen évaluation Français 6ème	2007		66	58		n.d.		IA
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07		12	16		n.d.		DSPE
Logement Habitat								
Logements sociaux SRU familiaux	2006	1562		15270		↗	2005-06	VDG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006	87		803		↘	2005-06	VDG
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	2006	5203	72,5	76,5		↘	2005-06	CAF
Prix au m ² des logements collectifs anciens	2007	2291 à 2439		2507		n.d.		Chambre Notaires
Mobilité/ Déplacements								
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002	3,41 à 3,79		4		n.d.		EMD
Citoyenneté								
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008	9455	53	54		n.d.		VDG
Tranquillité publique								
Nombre d'incendies de véhicules	2007	97		664		n.d.		Hôtel police
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	01/08-09/0E	74,5	2	5		n.d.		
Revenus / Pauvreté / Précarité								
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004	19000		18100		↗	2002-04	DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF	2006	1613	22	26		↗	2005-06	CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	2007	1365	6	10		n.d.		CNAM
Activité / chômage								
Part des femmes parmi les DEFM1	2006	465	50	44,5		n.d.		ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006	191	21	20		n.d.		ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006	74	8	7		n.d.		ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006		6,5	9,5		→	2005-06	CAF



SECTEUR 5

Indications :

S5 de 1999 pour RGP

Collège du secteur : Vercors

n.d. = non disponible

Très supérieur à la moyenne	
Supérieur à la moyenne	
Dans la moyenne	
Inférieur à la moyenne	
Très inférieur à la moyenne	
Hors codes couleurs	

Indicateur	Année	Numérateur S5	Secteur 5 (%)	Référence Ville	Code Couleur	Evolution	Période d'évolution	Source
Démographie								
Population totale	1999	15137		153426		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999	3368	22	20		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999	1065	7	8		↗	90-99	INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999	1,1		1		↗	90-99	INSEE RGP
Poids des étrangers	1999	2014	13	9		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999	1245	25	16		↘	90-99	INSEE RGP
Famille								
Taille moyenne des ménages	1999	2,18		2		↘	90-99	INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	1999	564	31	27		↗	90-99	INSEE RGP
Enfance								
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006	276	18	15		↗	2005-06	INSEE 06/99
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenus	2006	278	37	24		→	2005-06	CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	2006	164	21	14		↘	2005-06	CAF
Personnes Agées								
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999	624	43	48		n.d		INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	2006	320	22	14		↗	2005-06	SSPA 06 INSEE 99
Education								
Taux de réussite au brevet des collèges	2007		67	81		n.d		IA
Score moyen évaluation Français 6ème	2007		48	58		n.d		IA
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07		32	16		n.d		DSPE
Logement Habitat								
Logements sociaux SRU familiaux	2006	3359		15270		↘	2005-06	VDG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006	39		803		↗	2005-06	VDG
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	2006	4102	79	76,5		↘	2005-06	CAF
Prix au m ² des logements collectifs anciens	2007	2062 à 2444		2507		n.d		Chambre Notaires
Mobilité/ Déplacements								
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002	3,55 à 3,79		4		n.d		EMD
Citoyenneté								
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008	4769	51	54		n.d		VDG
Tranquillité publique								
Nombre d'incendies de véhicules	2007	140		664		n.d		Hôtel police
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	01/08-09/08	209,5	9	5		n.d		Antennes secteurs
Revenus / Pauvreté / Précarité								
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004	14500		18100		↗	2002-04	DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF	2006	1681	32	26		↗	2005-06	CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	2007	2432	17	10		n.d		CNAM
Activité / chômage								
Part des femmes parmi les DEFM1	2006	274	41,5	44,5		n.d		ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006	138	21	20		n.d		ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006	57	9	7		n.d		ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006		14	9,5		↗	2005-06	CAF



SECTEUR 6

Indications :

S6 de 1999 pour RGP

Collèges du secteur 6 : Villeneuve et V.Olympique

Les Saules a été retiré

n.d. = non disponible



Indicateur	Année	Numérateur S6	Secteur 6 (%)	Référence Ville	Code Couleur	Evolution	Période d'évolution	Source
Démographie								
Population totale	1999	21553		153426		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999	6207	29	20		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999	853	4	8		↗	90-99	INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999	2		1		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des étrangers	1999	2903	13	9		↘	90-99	INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999	1743	23	16		↘	90-99	INSEE RGP
Famille								
Taille moyenne des ménages	1999	2,6		2		↘	90-99	INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	1999	1064	31	27		↗	90-99	INSEE RGP
Enfance								
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006	372	17	15		↗	2005-06	INSEE 06/99
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenus	2006	367	35	24		↘	2006	CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	2006	184	17	14		↘	2005-06	CAF
Personnes Agées								
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999	244	54	48		n.d.		INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	2006	153	34	14		↗	2005-06	SSPA 06 INSEE 99
Education								
Taux de réussite au brevet des collèges	2007		63 à 68	81		n.d.		IA
Score moyen évaluation Français 6ème	2007		38 à 45	58		n.d.		IA
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07		23	16		n.d.		DSPE
Logement Habitat								
Logements sociaux SRU familiaux	2006	4167		15270		↗	2005-06	VDG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006	381		803		↗	2005-06	VDG
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	2006	3767	75	76,5		↘	2005-06	CAF
Prix au m ² des logements collectifs anciens	2007	1874		2507		n.d.		Chambre Notaires
Mobilité/ Déplacements								
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002	3,97		4		n.d.		EMD
Citoyenneté								
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008	5225	52	54		n.d.		VDG
Tranquillité publique								
Nombre d'incendies de véhicules	2007	238		664		n.d.		Hôtel police
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	11.08-09/0E	298,5	9	5		n.d.		Antennes secteurs
Revenus / Pauvreté / Précarité								
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004	12300		18100		↗	2002-04	DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF	2006	1847	37	26		↘	2005-06	CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	2007	3077	19,5	10		n.d.		CNAM
Activité / chômage								
Part des femmes parmi les DEFM1	2006	383	41	44,5		n.d.		ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006	225	24	20		n.d.		ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006	65	7	7		n.d.		ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006		16	9,5		↗	2005-06	CAF



FORMULES DE CALCUL

Indicateur	Année	Formules de calcul	Source
Démographie			
Population totale	1999		INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999	nb de pers de - de 20 ans / nb total d'habitants	INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999	nb de pers de 75 ans et + / nb total d'habitants	INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999	nb des moins de 20 ans / nb des 60 ans et +	INSEE RGP
Poids des étrangers	1999	nb d'étrangers / nb total d'habitants	INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999	nb d'ouvriers / nb total d'habitants	INSEE RGP
Famille			
Taille moyenne des ménages	1999	nb de personnes vivant dans des ménages / nombre de ménages	INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-2	1999	nb de F monop avec enfants de 0 à 24 ans / nb total de F avec E de 0 à 24 ans	INSEE RGP
Enfance			
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006	nombre de naissances / nb total d'habitants	INSEE
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas rever	2006	nb d'E 0-2 ans révolus vivant dans un ménage à bas revenus / nb total d'E 0-2 ans révc	CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparent	2006	nb d'E 0-2 ans vivant dans un ménage monoparental / nombre total d'enfants de 0 à 2 ar	CAF
Personnes Agées			
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999	nb de personnes âgées de + de 75 ans vivant seules / nb total de PA de plus de 75 ans	INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domic	2006	nb de bénéficiaires de l'APA à domicile / nb de personnes âgées de + de 75 ans	SSPA INSEE
Education			
Taux de réussite au brevet des collèges	2007	nb de collégiens ayant obtenu le brevet des collèges en juin 2007 / nombre total collégie	IA via DEJ
Score moyen évaluation Français 6ème	2007	nombre de bonnes réponses / nombres de questions posées à l'évaluation	IA via DEJ
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07	nb d'E de grande section de maternelle ayant besoin de soins dentaires / nb d'enfants total de grande section maternelle	DSPE
Logement Habitat			
Logements sociaux SRU familiaux	2006		DDE via DIR LOG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006		DDE via DIR URBA
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logem	2006	nombre de bénéficiaires d'une aide au logement de la CAF / nombre total d'allocataires C	CAF
Prix au m ² des logements collectifs anciens	2007		Chambre Notaires 38
Mobilité/ Déplacements			
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002		EMD via DIR ENV
Citoyenneté			
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008	nombre de votants au 1er tour / nombre d'inscrits sur les listes électorales	DATD
Tranquillité publique			
Nombre d'incendies de véhicules	2007		Hôtel police via DSP
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	2008-09/06	nb d'heures d'interventions de réparation du vandalisme sur le bâti / nb total d'heures d'interventions sur le bâti	DATD
Revenus / Pauvreté / Précarité			
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004		DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc C/	2006	nombre d'allocataires CAF à bas revenus / nombre total d'allocataires CAF	CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés soci	2007	nb de bénéficiaires de la CMU-C / nombre d'assurés sociaux du régime général	CNAM
Activité / chômage			
Part des femmes parmi les DEFM1	2006	nb de femmes demandeurs d'emploi cat 1 / nb total de demandeurs d'emploi cat 1	ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006	nombre de jeunes demandeurs d'emploi cat 1 / nombre total de demandeurs d'emploi cat	ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006	nb de chômeurs de plus de 2 ans cat 1 / nb total de demandeurs d'emploi cat 1	ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006	nombre d'allocataires CAF du RMI / nombre total d'allocataires CAF	CAF



NOTES DE LECTURE (exemple de la Fiche 1)

Indicateur	Secteur 1	Lecture
Démographie		
Population totale	24391	En 1999, le secteur 1 comptait 24391 habitants
Poids des moins de 20 ans	16	En 1999, 16% des habitants du secteur 1 avaient moins de 20 ans
Poids des 75 ans et plus	7	En 1999, 7% des habitants du secteur 1 avaient 75 ans et plus.
Indice de jeunesse	1	En 1999, le secteur 1 comptait un habitant de moins de 20 ans pour un habitant de 60 ans et +
Poids des étrangers	8	En 1999, 8% des habitants du secteur 1 étaient des étrangers.
Poids des ouvriers	13	En 1999, les ouvriers représentaient 13% des habitants du secteur 1
Famille		
Taille moyenne des ménages	1,67	En 1999, les ménages du secteur 1 étaient composés en moyenne de 1,6 personnes
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	26	En 1999, les familles monoparentales représentaient 26% des familles du secteur 1
Enfance		
Taux de naissance pour 1000 habitants	16	En 2006, il y eut 16 naissances pour 1000 habitants dans le secteur 1
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenus ¹	18	En 2006, 18% des enfants de moins de 3 ans du secteur 1 vivaient dans un ménage à bas revenus
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	11	En 2006, 11% des enfants de moins de 3 ans du secteur 1 vivaient dans un ménage monoparental
Personnes Agées		
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	55	En 1999, 55% des personnes âgées de plus de 75 ans résidant dans le secteur 1 vivaient seules
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	12	En 2006, 12% des PA de + de 75 ans du S1 percevaient l'Allocation personnalisée d'autonomie (à domicile)
Education ⁴		
Taux de réussite au brevet des collèges	85 à 97	En juin 2007, 85% à 97% des collégiens scolarisés dans les collèges du S1 ont obtenu le brevet des collèges
Score moyen évaluation Français 6ème ⁵	60 à 77	En 2007, les élèves de 6 ^e des collèges du S1 ont obtenu 60 à 77% de réponses justes à l'évaluation de français
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires ⁶	11,5	Pour les années 2006 et 2007 cumulées, 11.5% des enfants de grande section de maternelle avaient besoin de soins dentaires
Logement Habitat		
Logements sociaux SRU familiaux	2411	En 2006, il y avait 2411 logements sociaux familiaux au sens de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	153	En 2006, il y a eu 153 logements livrés (tous types confondus) dans le secteur 1
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	81	En 2006, 81% des allocataires CAF du secteur 1 bénéficiaient d'une aide au logement
Prix au m ² des logements collectifs anciens [*]	2661 à 3232	En 2007, le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans le S1 variait de 2661 à 3232 € par m2
Mobilité/ Déplacements		
Nombre de déplacements par jour et par personne [*]	4,28 à 4,31	En 2002, les habitants du secteur 1 se déplaçaient en moyenne de 4,28 à 4,31 fois par jour.
Citoyenneté		
Taux de participation élections municipales 1er tour [*]	55	Au premier tour des élections municipales de mars 2008, 55% des inscrits du secteur 1 ont voté
Tranquillité publique		
Nombre d'incendies de véhicules	35	En 2007, 35 véhicules ont été brûlés dans le secteur 1.
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti	2	De janvier à septembre 2008, 2% des heures d'interventions pratiquées par l'antenne du secteur 1 sur le bâti étaient des réparations dues au vandalisme.
Revenus / Pauvreté / Précarité		
Revenu fiscal moyen par unité de consommation ²	18800	En 2004, le revenu fiscal moyen par unité de consommation du secteur 1 était de 18800 euros par an
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF ³	23	En 2006, 23% des allocataires CAF du secteur 1 se situaient sous le seuil des bas revenus
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	8	En 2007, 8% des assurés sociaux (régime général) du S1 bénéficiaient de la CMU-Complémentaire
Activité / chômage		
Part des femmes parmi les DEFM1 ⁷	46	En 2006, les femmes représentaient 46% des demandeurs d'emploi de fin de mois cat 1 dans le S1
Part des jeunes parmi les DEFM1	19	En 2006, les moins de 25 ans représentaient 19% des demandeurs d'emploi de fin de mois cat 1 du S1
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	7	En 2006, 7% des demandeurs d'emploi catégorie 1 étaient au chômage depuis plus de deux ans
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	8	En 2006, 8% des allocataires CAF du secteur 1 percevaient le Revenu Minimum d'Insertion

Notes de lecture du tableau :

¹ **Ménage à bas revenus**: ménage dont le revenu mensuel par unité de consommation est inférieur au seuil des bas revenus.

² **Revenu fiscal par unité de consommation**: il présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Il permet de prendre en compte les économies d'échelles résultant de la vie en groupe. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de composition différente.

³ **Allocataires CAF**: la notion d'allocataire s'apparente à la notion de ménage, un allocataire 2006 est un ménage qui a perçu une prestation au titre du mois de décembre 2006.

⁴ **Répartition des collèges par secteur**: secteur 1 (Fantin-Latour et International Europol), secteur 2 (Champollion et Stendhal), secteur 3 (Eaux Claires), secteur 4 (C. Munch), secteur 5 (Vercors), secteur 6 (Villeneuve et Village Olympique). A noter : le collège Les Saules a été retiré du secteur 6 parce que la majorité de ces élèves n'habitent pas à Grenoble. De plus, il convient de noter que le collège International Europol présente des caractéristiques particulières (test d'entrée, options recherchées).

⁵ **Score moyen**: pourcentage de bonnes réponses sur l'ensemble des questions posées

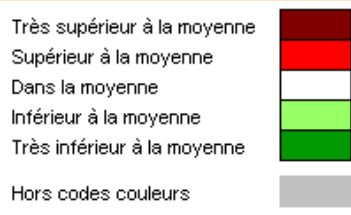
⁶ **Besoins de soins dentaires**: correspond au pourcentage d'enfants présentant au moins une carie non soignée.

⁷ **DEFM1**: Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois de catégorie 1: personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Les personnes ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ou ayant suivi une formation excédant au total 40 heures sont considérées comme non immédiatement disponibles.

^{*} **Indicateurs basés sur les données de secteurs approchés.**



COMPARAISON DES CODES COULEURS DES 6 SECTEURS



Indicateur	Année	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Source
Démographie								
Population totale	1999							INSEE RGP
Poids des moins de 20 ans	1999							INSEE RGP
Poids des 75 ans et plus	1999							INSEE RGP
Indice de jeunesse	1999							INSEE RGP
Poids des étrangers	1999							INSEE RGP
Poids des ouvriers	1999							INSEE RGP
Famille								
Taille moyenne des ménages	1999							INSEE RGP
Taux de familles monoparentales avec enfants 0-24	1999							INSEE RGP
Enfance								
Taux de naissance pour 1000 habitants	2006							INSEE 06/99
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage à bas revenu	2006							CAF
Poids des 0-2 ans vivant dans ménage monoparental	2006							CAF
Personnes Agées								
Part des PA de + de 75 ans vivant seules	1999							INSEE RGP
Part PA de + de 75 ans "dépendantes" (APA domicile)	2006							SSPA 06 INSEE 99
Education								
Taux de réussite au brevet des collèges	2007							IA
Score moyen évaluation Français 6ème	2007							IA
Part enfants GS maternelle avec besoin de soins dentaires	2006-07							DSPE
Logement Habitat								
Logements sociaux SRU familiaux	2006							VDG
Nombre de déclarations d'achèvement de travaux	2006							VDG
Part allocataires CAF bénéficiant d'1 aide au logement	2006							CAF
Prix au m ² des logements collectifs anciens	2007							Chambre Notaires 38
Mobilité/ Déplacements								
Nombre de déplacements par jour et par personne	2002							EMD
Citoyenneté								
Taux de participation élections municipales 1er tour	2008							VDG
Tranquillité publique								
Nombre d'incendies de véhicules	2007							Hôtel police
Part heures d'interv. de réparation du vandal/ le bâti 01/08-09/08	2007							Antennes secteurs
Revenus / Pauvreté / Précarité								
Revenu fiscal moyen par unité de consommation	2004							DGI
Poids des allocataires à bas revenus parmi alloc CAF	2006							CAF
Part bénéficiaires CMU-C 2007 parmi assurés sociaux	2007							CNAM
Activité / chômage								
Part des femmes parmi les DEFM1	2006							ANPE
Part des jeunes parmi les DEFM1	2006							ANPE
Part des chômeurs de + de 2 ans parmi les DEFM1	2006							ANPE
Part des allocataires RMI parmi les allocataires CAF	2006							CAF

LEXIQUE

▪ Aides au logement

Trois aides versées sous certaines conditions par la CAF coexistent :

- l'allocation de logement familiale (ALF)
- l'allocation de logement sociale (ALS)
- l'aide personnalisée au logement (APL)

Elles ne sont pas cumulables. L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.

▪ Allocataire (au sens de la CAF)

Ménage ayant perçu une prestation au titre du mois de décembre 2007.

▪ Allocataire à bas revenus (au sens de la CAF)

Allocataires dont le revenu disponible par unité de consommation (RUC) – selon les modalités de calcul de la CAF – est sous le seuil des bas revenus fixé à 60% de la médiane des revenus déterminée par l'Enquête Revenus Fiscaux. La médiane est la valeur pour laquelle 50% des allocataires se situent en dessous et 50% au dessus.

En 2007, le seuil était de 871€. Attention : les étudiants et les personnes de plus de 65 ans sont hors champ de calcul.

▪ Allocataire fragile (au sens de la CAF)

Allocataire au dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations que lui verse la CAF.

▪ Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Elle s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail

▪ Allocation d'Insertion (AI)

Allocation chômage, d'une durée maximale d'un an, réservée depuis 1992 aux personnes ayant demandé l'asile en France, aux salariés expatriés non affiliés à l'assurance chômage ou aux réfugiés, ainsi qu'aux anciens détenus libérés depuis moins de 12 mois, aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

▪ Allocation Parent Isolé (API)

Destinée aux personnes assumant seules la charge d'enfant(s), y compris les femmes enceintes ; versée jusqu'au troisième anniversaire du dernier enfant ou pendant un an après isolement.

▪ Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Elle s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus dont le niveau de dépendance est évalué en GIR 1 à 4 et vise ainsi à une meilleure prise en charge de leur perte d'autonomie pour accomplir les gestes ordinaires de la vie courante. L'ouverture des droits n'est pas soumise à condition de ressources. Une participation financière reste toutefois à la charge des bénéficiaires lorsque leurs ressources sont supérieures à un montant révisé périodiquement. Cette allocation peut être versée par le Conseil Général selon les cas soit directement à la personne, soit à l'établissement dans lequel elle réside.

▪ Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)

Allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail

▪ Bénéficiaire du RMI

Personne présente dans le dispositif RMI même en l'absence de paiement de l'allocation (à distinguer des données allocataires CAF : personne payée en fin de mois par la CAF). Exemple de bénéficiaire au sens CGI qu'on ne retrouverait pas dans les données allocataires CAF : personne aux ressources supérieures à la réglementation mais dont le maintien dans le dispositif RMI est jugé nécessaire de par sa situation qui reste précaire et qui nécessite qu'il puisse bénéficier de certains avantages dits connexes (APL, aides facultatives du RMI...). C'est souvent la signature d'un contrat d'insertion et donc l'expertise d'un travailleur social ou conseiller emploi qui valide ce maintien de droit.

▪ Groupes Iso-Ressources (GIR)

La grille AGGIR (Autonomie gérontologique groupe iso-ressources) classe les personnes âgées en six niveaux de perte d'autonomie :

– **GIR 1** : les personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.

– **GIR 2** : les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, ou celles dont les fonctions mentales

sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices.

– GIR 3 : les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.

– GIR 4 : les personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage.

– GIR 5 et GIR 6 : les personnes très peu ou pas dépendantes.

▪ **Ilots Regroupés pour la diffusion d'Informations Statistiques (IRIS)**

Entité statistique la plus fine déterminée par l'INSEE pour permettre la diffusion des résultats du recensement de 1999 au niveau infra communal. Grenoble en compte 73. Le seuil de population imposé par l'INSEE est d'au moins 2000 habitants par IRIS.

▪ **Médiane :**

Valeur qui partage une distribution en deux parties égales. Pour une distribution de revenus, la médiane est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des effectifs et au-dessus duquel se situent l'autre moitié des effectifs.

▪ **Ménage (au sens de l'enquête de recensement de l'INSEE)**

Désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être constitué d'une seule personne, on parle alors de ménage isolé.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières, les sans-abri) ou résidant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant "hors ménages ordinaires".

▪ **Ménage fiscal**

Regroupement des foyers fiscaux – ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus – répertoriés dans un même logement.

▪ **Minima sociaux**

Prestations sociales non contributives – c'est-à-dire qui ne relèvent pas d'un mécanisme d'assurance fondé sur la contrepartie de cotisations mais d'un mécanisme de solidarité – versées sous conditions de ressources et visant à assurer un revenu minimal à une personne ou à sa famille.

▪ **Revenu fiscal**

Ressources déclarées par les contribuables aux services fiscaux, avant abattement. Cela correspond aux revenus avant redistribution, il ne peut donc être assimilé à un revenu disponible. Il comprend :

- les revenus salariaux ;
- les revenus des professions non salariées ;
- les retraites (hors minimum vieillesse), pensions d'invalidité, pensions alimentaires reçues ;
- certains autres revenus (du patrimoine etc.).

▪ **Revenu fiscal par unité de consommation (RUC)**

Il relativise le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'INSEE et par Eurostat :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

▪ **Revenu Minimum d'Insertion (RMI)**

Il vise à garantir des ressources minimales à toute personne de 25 ans ou plus (la condition d'âge n'étant pas exigée pour les personnes ayant au moins un enfant né ou à naître). Le montant versé est différentiel : il s'agit de la différence entre le plafond garanti et le montant des ressources du foyer allocataire prises en compte dans le calcul.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAH : Allocation Adulte Handicapé
AGECSA : Association de Gestion des Centres de Santé
AI : Allocation d'Insertion
ANSA : Agence Nouvelle des Solidarités Actives
APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
API : Allocation Parent Isolé
ASF : Aide Sociale Facultative
ASI : Allocation Supplémentaire d'Invalidité
ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées
ASS : Allocation de Solidarité Spécifique
ASV : Allocation Supplémentaire de Vieillesse
AURG : Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAM : Centre d'Accueil Municipal
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CGI : Conseil Général de l'Isère
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CMU : Couverture Maladie Universelle
CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
DADS : Déclarations Annuelles de Données Sociales
DEFM : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois
DRASS : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
EHPA : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPA : Espaces Personnes Agées
FSL : Fonds de Solidarité Logement
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
GIR : Groupes Iso-Ressources
IRIS : Ilots Regroupés pour la diffusion d'Informations Statistiques
METRO : Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole
ONPES : Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale
OSI : Observatoire Social de l'Isère
PAJE : Prestation d'Accueil du Jeune Enfant
PAO : Pôle Accueil et Orientation
PAP : Plan d'Action Personnalisé
RAD : Restauration à Domicile
RMI : Revenu Minimum d'Insertion
SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
SSPA : Service Social Personnes Agées
ZUS : Zone Urbaine Sensible

Contacts :

Direction Générale du CCAS de Grenoble : dirgen@ccas-grenoble.fr

Service Observation Sociale : amandine.villard@ccas-grenoble.fr